



Réseau de Santé
Centre territorial de ressources ville/hôpital
« santé et vulnérabilité »

RAPPORT D'ACTIVITE
2021



| | |
|---------------------------------------------------------------------|-----------|
| I. PREAMBULE : POINTS FORTS 2021 | 3 |
| II. PRESENTATION | 4 |
| II – 1 - Identité du Réseau : Réseau de Santé de Créteil Solidarité | 4 |
| II – 2 - Historique | 4 |
| II – 3 – Domaines d'intervention et population | 5 |
| II – 4 - Objectifs de l'Association | 6 |
| II – 5 - Organisation et fonctionnement | 6 |
| III. LES MISSIONS DU RESEAU (Cf fiches en pages suivantes) | 7 |
| III – 1 - Accompagnement des parcours des personnes vulnérables | 8 |
| III – 2 - Appui aux professionnels | 15 |
| III – 3 - Prévention et Promotion de la Santé - Insertion et santé | 26 |
| IV – REPRESENTATION ET INTERVENTIONS 2021 | 39 |
| V-ACTIONS NOUVELLES | 41 |
| VI – PARTENAIRES | 44 |
| VII – ENJEUX ET PERSPECTIVES | 47 |

I. PREAMBULE : POINTS FORTS 2021

Au cours de l'exercice 2021, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a continué à bouleverser l'ensemble des activités de l'Association.

I – 1 – Suite à l'ouverture en octobre 2020 du « Centre d'Accueil d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatique » l'année 2021 aura été celle des premiers bilans et analyses de cette activité.

Si le « Centre d'Accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatique » a ouvert début octobre 2020, c'est en 2021 que cette expérimentation a véritablement été menée. Pour rappel, ce centre est ouvert à toute personne orientée par un partenaire professionnel, associatif ou institutionnel et suspectée de souffrir d'un syndrome de stress post traumatique. La consultation de ce centre fonctionne sous forme d'une prise en charge véritablement pluridisciplinaire, psychologique et médicale sur place et si nécessaire juridique et sociale en partenariat avec des structures partenaires.

Il n'aura fallu que quelques mois en 2020 et 2021 pour se rendre compte à quel point l'organisation de la psychiatrie publique et plus largement de la prise en charge de la santé mentale ne permettaient pas d'envisager des réorientations rapides pour des prises en charges qui seront de ce fait fatalement longues. Le concept de « Centre d'Accueil, d'écoute et d'orientation » a donc dû évoluer pour organiser la prise en charge de l'ensemble des personnes fragilisées dont le « turn-over » ne sera plus de quelques semaines mais, plus vraisemblablement, d'une durée entre un et deux ans.

I – 2 – Les projets d'organisation territoriale se sont poursuivis.

L'Association Créteil Solidarité a poursuivi sa contribution en vue de resserrer les liens entre plusieurs dispositifs œuvrant dans le champ de la santé mentale, des publics vulnérables et de l'addiction sur le Val de Marne. Dans cet esprit, la création d'une composante regroupant sous forme d'une « Alliance » des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne s'est poursuivie associant le Réseau de santé/Centre territorial de Ressources « santé et vulnérabilité » de Créteil Solidarité, la « Maison Commune des Addiction, Troubles Mentaux et Santé » (MCATMS) pour la partie Ouest du département et à l'Est un réseau Visa 94-Boucles de Marne, historiquement « VIH, addiction et précarité ».

Si ce rapprochement, dans un premier temps opérationnel avant d'être éventuellement plus organique, correspondait à une demande de l'ARS régulièrement réitérée par les représentants de la délégation départementale du Val-de-Marne, cette exigence n'est plus d'actualité depuis fin 2021.

Pour autant, les équipes des trois structures départementales souhaitent poursuivre ce projet garant d'une meilleure synergie et cohérence entre les actions de chacune.

Par ailleurs, les dirigeants élus et opérationnels de Créteil solidarité auront été particulièrement investis dans le travail collectif de création et de lancement de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Boucles de la Marne. Cette CPTS dessert une population de plus de 180 000 habitants, sur un territoire qui englobera Créteil, Bonneuil, Maisons-Alfort et une partie de Saint-Maur-des-Fossés. Un territoire qui regroupe un grand nombre de praticiens libéraux et d'importants établissements de santé, à l'image de l'hôpital Henri Mondor ou du centre hospitalier intercommunal de Créteil.

Une grande partie des orientations que propose Créteil Solidarité dans le cadre de ses nombreuses actions concerne des personnes issues de ce territoire et un travail en collaboration étroite avec les acteurs de cette CPTS sera indispensable. Le fait d'être fortement impliqué dans ce projet, et ce dès la création, est gage de cette étroite collaboration future.

I – 3 – Pendant la crise ... une grande partie des actions classiques du Réseau ont été menées.

Le programme de sensibilisation à la médiation en santé sociale et culturelle a été reconduit

Depuis quelques années déjà l'équipe de Créteil Solidarité associée au Conseil Citoyen de Créteil-Mont-Mesly expérimente, à partir des pratiques de terrain, le décloisonnement des champs de la santé, du

social et de la culture. Cette année 2021 les rencontres auront été en alternance en « présentiel » au sein du Centre social Kennedy ou en visioconférence. Cette dernière formule n'est cependant pas totalement satisfaisante du fait de la difficulté rencontrée par certains participants, notamment des habitants qui peuvent être concernés par la fracture numérique.

Le dispositif Insertion et santé comme plusieurs autres actions, dont les ateliers de formation de relais ont réussi à assumer le programme annoncé et se sont maintenus malgré la situation

La dynamique de plusieurs programmes plus particulièrement celui de l'accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables a dû fonctionner de manière très allégée, ce qui a permis de co-construire avec les responsables du Conseil départemental une autre manière de travailler avec leurs équipes prenant mieux en compte leurs nouvelles contraintes liées à la gestion de la crise sanitaire. Ce nouveau partenariat a été lancé fin 2021 et se déploiera plus globalement courant 2022 et 2023.

Enfin, c'est courant 2021 que Créteil Solidarité a conventionné avec l'ARS dans le cadre du portage du poste de coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale du Val-de-Marne pour la période allant de 2021 à 2026. Cette mission reflète la reconnaissance du rôle et de la place de Créteil Solidarité qui depuis des années s'impose comme acteur majeur sur le département pour ce qui est de la valorisation des approches transverses pluri-professionnelles qui font collaborer de manière très concrètes des acteurs du sanitaire, du social voire du médico-sociale. C'est très précisément cela l'objectif prioritaire des PTSM.

II. PRESENTATION

II – 1 - Identité du Réseau : Réseau de Santé de Créteil Solidarité Centre Territorial de ressources Ville /Hôpital « santé et vulnérabilité »

Association Créteil Solidarité

Place Henri Dunant - 94000 CRETEIL

Téléphone : 01 48 99 62 14 - Télécopie : 01 49 81 90 05

N° SIRET : 343 534 15200024

CENTRE Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC)

40 avenue de Verdun - 94000 CRETEIL

Téléphone : 01 45 17 54 96 - Télécopie : 01 45 17 55 66

II – 2 - Historique

Plus de trente ans d'existence et de pratiques

Créée le 30 juillet 1987 par des médecins libéraux, Créteil Solidarité est une association régie par la loi de 1901. **Son objet est de contribuer à l'amélioration de l'accès aux droits et aux soins des personnes et des familles en difficulté en accompagnant les parcours de santé comme en apportant un appui aux professionnels confrontés à ces populations.**

L'association, soutenue depuis sa création par le Député Maire de la Ville de Créteil, le Conseil Général du Val de Marne et l'Etat, est implantée sur le territoire de la commune de Créteil ; elle développe également ses actions sur une douzaine de communes mitoyennes de la Ville Préfecture.

L'association Créteil Solidarité, porteur juridique et promoteur du Réseau de Santé de Créteil, s'est inscrite depuis 2000 dans les dispositifs successifs de financement et de développement des réseaux.

Le Réseau de Santé associe l'équipe permanente de Créteil Solidarité, les « médecins généralistes relais », les équipes du CHI Créteil et leurs partenaires locaux.

II – 3 – Domaines d'intervention et population

1. Domaines d'intervention

Le Réseau de Santé de Créteil Solidarité assure une fonction de Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité ». Il remplit une fonction de dispositif de coordination assurant une mission d'accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables ainsi qu'une mission d'appui, de soutien et d'accompagnement des professionnels de proximité intervenant auprès de ces populations.

2. Populations et territoires

La population est constituée de personnes et de familles en difficulté d'accès aux soins. Il est donc question des populations en situation de précarité ou de vulnérabilité, pour différentes raisons identifiées :

- ▶ Facteurs liés au public lui-même : jeunes, personnes âgées, adultes isolés, personnes en situation de handicap, personnes migrantes ou réfugiées.
- ▶ Difficultés d'ordre social et/ou professionnel : précarité économique, perte de revenus, d'emploi, de logement.
- ▶ Difficultés d'insertion et d'intégration (repérage du système de santé, culture, langue...).
- ▶ Difficultés psychologiques : isolement, souffrance psychosociale, mal être.
- ▶ Facteurs liés à des pathologies graves, invalidantes ou intercurrentes : VIH, viroses chroniques, dépendances.

Le territoire couvert par le Réseau couvre 14 communes du Val-de-Marne situées à l'Est de la Seine ce qui correspond à presque 600 000 habitants (582 535 habitants/Insee 2018).

| COMMUNE | POPULATION (Insee 2017*) | IDH-2** (2012) |
|--------------------------|--------------------------|----------------|
| Alfortville | 44 446 | 0.51 |
| Boissy-Saint-Léger | 16 541 | 0.54 |
| Bonneuil-sur-Marne | 18 117 | 0.41 |
| Champigny-sur-Marne | 77 381 | 0.50 |
| Charenton-le-Pont | 30 255 | 0.71 |
| Choisy-le-Roi | 46 366 | 0.52 |
| Créteil | 92 737 | 0.57 |
| Joinville-le-Pont | 19 673 | 0.68 |
| Limeil-Brévannes | 27 796 | 0.6 |
| Maisons-Alfort | 56 188 | 0.66 |
| Saint-Maur-des-Fossés | 76 214 | 0.73 |
| Sucy-en-Brie | 27 223 | 0.66 |
| Valenton | 14 887 | 0.44 |
| Villeneuve-Saint-Georges | 34 711 | 0.47 |
| TOTAL GENERAL | 582 535 | |

**Millésime 2018 valable au 1/01/2021*

***IDH 2. Indice de Développement Humain : Il croise les dimensions "niveau de vie", "santé" et "éducation". Il présente ainsi une vision synthétique de l'aspect multidimensionnel du développement sur le territoire concerné. L'IDH-2 est calculé à l'échelle régionale.*

Ce territoire représente 41.70 % de la population du département du Val-de-Marne et 4.8 % de la population francilienne.

Cependant il est important de souligner que le Réseau couvre une mosaïque de territoires administratifs, mais un seul et unique territoire opérationnel, celui des pratiques. En effet, le réseau de

santé de Créteil Solidarité est un réseau d'accès aux soins ; son territoire ne peut être un simple territoire administratif car il couvre au moins quatre territoires administratifs différents concernés et non superposables :

- ▶ Territoire du contrat de ville de Créteil.
- ▶ Territoire de L'ancienne Communauté d'agglomération de la Plaine centrale du Val-de-Marne.
- ▶ Territoire du bassin de recrutement du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Territoire de santé du SROS.

II – 4 - Objectifs de l'Association

L'association CRETEIL SOLIDARITE intervient depuis 30 ans en faveur des personnes vulnérables et des familles fragilisées qui vivent souvent des situations d'exclusion sanitaire et sociale. Il s'agit de renforcer, dans une démarche de pratiques coopératives en réseau, l'accès aux soins et à la prévention pour ces publics, souvent éloignés des structures de droit commun.

Parallèlement, l'association a mis en place, depuis plus de 20 ans, une démarche formalisée de promotion de la santé dans les quartiers à la fois en direction des publics fragilisés (quartiers politique de la ville, établissements scolaires, missions locales, PLIE...).

L'association s'adresse également aux professionnels relais intervenant auprès de ces populations (appui, accompagnement, formations-action, séminaire, groupes d'analyses des pratiques et de régulation ...).

Les objectifs définis dans les statuts lors de la création de l'association n'ont pas varié :

- ▶ Faciliter l'accès aux soins et aux droits et soutenir la prise en charge de la santé par les personnes elles-mêmes (promotion de la santé, prévention, accès à l'information...),
- ▶ Accompagner les parcours de santé des publics vulnérables afin de permettre leur intégration dans le système de distribution de soins de droit commun et dans la vie de la cité,
- ▶ Renforcer la qualité de la prise en charge de ces personnes en respectant les protocoles et les modalités construites et adoptées par les équipes de CRETEIL SOLIDARITE et les membres du Réseau,
- ▶ Favoriser l'accès aux droits et à l'information sur les droits potentiels des personnes/familles,
- ▶ Améliorer l'orientation vers les professionnels de santé et les structures sanitaires et sociales,
- ▶ Promouvoir l'accompagnement et le suivi des parcours de santé des personnes vulnérables,
- ▶ Développer et organiser la coordination des intervenants sanitaires et sociaux, et donner une cohérence aux actions comme aux acteurs,
- ▶ Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales et territoriales de santé
- ▶ Faciliter les pratiques coopératives en santé et la concertation pluridisciplinaire, en mobilisant le plus largement possible l'ensemble des acteurs concernés,
- ▶ Intégrer l'action de CRETEIL SOLIDARITE et du Réseau à l'ensemble des projets de santé visant ces populations sur le territoire concerné, dans le cadre des orientations stratégiques de santé publique, au plan national et local,
- ▶ Développer la coordination d'appui aux professionnels, c'est-à-dire l'accompagnement et la formation des acteurs du Réseau de santé de CRETEIL SOLIDARITE et de ses partenaires,
- ▶ Produire une analyse de son activité relative à la prise en charge des personnes et des usagers (pathologies, problèmes et besoins de santé...).

II – 5 - Organisation et fonctionnement

Le Conseil d'Administration (cf annexe) est composé de 16 membres, 8 personnes qualifiées et de 7 invités permanents. Durant l'année 2021, il s'est réuni **deux fois**.

L'équipe salariée du Réseau est composée de 12 professionnels salariés et une stagiaire auxquels se joignent une équipe de chargés de projet (psychologues, formatrice en santé et santé sexuelle, médecin, psychiatres...) sollicités en fonction des spécificités des projets et programmes.

L'équipe du centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post-traumatique est composée de 3 psychologues et de 2 médecins généralistes.

III. LES MISSIONS DU RESEAU (Cf FICHES EN PAGES SUIVANTES)

III – 1 - ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DES PERSONNES VULNÉRABLES

III – 2 - APPUI AUX PROFESSIONNELS

III – 3 - PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ - INSERTION ET SANTÉ

III – 4 – REPRÉSENTATION ET COMMUNICATION

Accompagnement des parcours des personnes vulnérables

Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post-traumatique

Présentation et objectifs

| | |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>La connaissance des publics vulnérables développée par Créteil Solidarité a permis de mettre en évidence qu'un accompagnement adapté et précoce était une nécessité. Parmi ces publics, il a été constaté que certains souffraient de troubles psychiques liés à des parcours difficiles voire traumatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes migrantes • Les femmes victimes de violences, • Les personnes dont le niveau socio-économique ou d'éducation est faible • Les professionnels des secteurs sanitaires et/ou sociaux confrontés à des situations difficiles. • Le contexte sanitaire lié au COVID |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les personnes, orientées par les partenaires, présentant des troubles post traumatiques, faire un point sur leur prise en charge médicale et les troubles psychiques rencontrés. • Faire un point sur les besoins d'accompagnement social ou juridique et s'assurer qu'ils sont mis en œuvre. • Assurer l'orientation vers les professionnels de santé quand cela est nécessaire • Assurer un suivi psychologique des personnes victimes de stress post traumatique jusqu'à ce que leur état permette une orientation adaptée ou dans l'attente de place dans les structures telles que les CMP. <p>L'objectif du centre est de prendre en charge les personnes atteintes d'un syndrome de stress post-traumatique et les réorientera si nécessaire pour un suivi de long cours.</p> |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | Cette action concerne toutes les personnes majeures rapportant avoir été directement ou indirectement exposées à un évènement traumatique, soit toute forme de traumatisme matériel, physique ou psychique rapporté par la personne elle-même. |
| Méthodes et moyens | <p>Les personnes sont orientées par des partenaires de Créteil Solidarité qui adressent la fiche d'orientation renseignée des informations nécessaires à l'analyse du dossier. L'accueil se fait tous les matins sur rendez-vous à partir de 9h30 et jusqu'à 12h30.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vérification des informations et le premier contact ont pour objectif d'évaluer les besoins, tant psychologiques et médicaux que juridiques et sociaux. Il peut être assuré alternativement par la chargée d'accueil, un psychologue ou un médecin. • A l'issue du premier contact, les professionnels se concertent et décident s'il est nécessaire de donner une suite à ce premier contact et de quel type de suivi la personne devra bénéficier. • Si un suivi est nécessaire, un/e psychologue assure les consultations ultérieures • Si un suivi n'est pas nécessaire une orientation adaptée est recherchée, en concertation avec la personne à l'origine de l'orientation. <p>Une réunion d'équipe de type « clinique » est programmée deux fois par mois. Un groupe de suivi et une cellule assurant le pilotage de l'action a été mis en place. Le groupe de suivi a pour mission d'assurer l'accompagnement et l'évaluation de l'action.</p> |
| Calendrier | L'activité a débuté le 5 octobre 2020 |
| Intervenants/acteurs | 2 médecins généralistes, 3 psychologues, une chargée accueil. |
| Partenaires | CHI Créteil – ARS – Conseil Départemental -Territoire GPSE Avenir – CHU Mondor – CPAM du Val de Marne – CCAS des communes du territoire – ATD Quart Monde – EMMAUS - COMEDE – France Terre d'Asile – Médecins du monde – Migration santé – EDS – Autres associations |
| Résultats | Cf tableau page suivante |
| Perspectives | Poursuite de l'action |

Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome post-traumatique

Résultats et éléments d'analyse

Le déroulé de la prise en charge

1 - L'accueil et le premier contact

A réception de la fiche d'orientation, la chargée d'accueil contacte la personne à l'origine de l'orientation afin de récolter les éventuelles informations manquantes et de permettre un lien. Toutes les demandes reçues sont étudiées en équipes (hors cas de demande hors cadre : exemple d'une demande concernant une personne mineure).

A la suite de la réunion d'équipe bi-mensuelle :

- S'il n'y a aucun doute sur l'adéquation entre la demande et le cadre du CAEOSSPT, un entretien est prévu avec un ou une psychologue.
- En cas de doute, de manque d'informations ou de nécessité de précisions sur le cadre proposé par le CAEOSSPT, un entretien est organisé avec la chargée d'accueil. A la suite de cet entretien et d'échanges avec les psychologues, un entretien psychologique ou médical ou une réorientation est proposé.

2 - Le suivi

En fonction de la pudeur et de la gêne qui peuvent accompagner les personnes confrontées à ces situations, le suivi psychologique est engagé rapidement après l'entretien d'évaluation. Après chaque consultation, un point est fait et une nouvelle consultation peut être programmée dans des délais adaptés aux besoins de la personne.

Les patients pour lesquels des besoins sont repérés peuvent également être reçus régulièrement par la chargée de l'accueil et des orientations juridiques et sociales, afin que leur prise en charge soit la plus globale et la plus efficiente possible. La chargée de mission orientera les patients vers des structures partenaires pour ce qui est des questions juridiques et sociales, tout en se mettant en lien avec ces structures.

Pour l'exercice 2021, 100 demandes de rendez-vous sont parvenues au centre. Ces demandes émanent pour 28% d'entre elles des PASS (contre 40 % pour les trois mois d'exercice en 2020), 7% proviennent de médecins généralistes (en grande partie en provenance des CPTS) ; 16% des personnes sont adressées par des EDS et 49% des demandes proviennent d'autres structures, majoritairement associatives (à titre non exhaustif : AUVM, Tremplin 94 et autres associations spécialisées, CIDFF, Maison des Femmes, DSP94, PMI, CMP, PAEJ).

50% des patients (dont 25 victimes de violences faites aux femmes, 12 victimes d'incestes/violences intrafamiliales) adressés le sont pour des traumatismes résultant de leur parcours d'exil et/ou de violences subies dans leur pays d'origine. En dehors des parcours d'exil, 26% des demandes concernent des cas de violences faites aux femmes, 12% des cas de violences intrafamiliales et/ou d'inceste et 3% des cas de traumatismes résultant de l'épidémie de Covid-19. 9% des patients souffrent de traumatismes ayant d'autres causes (deuils, accidents de la route, échecs successifs).

Nombre et caractéristique des dossiers

Les 100 fiches d'orientation reçues en 2021 se répartissent comme suit :

Femme : 77 - Homme : 23

Adressé par : Médecin Généraliste/Médecin Traitant : **7** - PASS : **28** - EDS : **16** - Autre dont associations : **49**

Classe d'âge : De 18 à 25 ans : **23** - 25 à 30 ans : **21** – 31 à 40 ans : **31** – 41 à 50 ans : **13** – Plus de 51 ans : **10** – NR : **2**

Domiciliation : Val de Marne : **88** - Hors Val de Marne : **8** – SDF et NR : **4**

Problématiques

SSPT lié à migration/exil : 50 (Violences faites aux femmes : **26** - Violences intrafamiliales et inceste : **12** - Problèmes psychologiques autres : **9** - Lié au COVID : **3**)

Nombre de consultations Psychologue : 648 – Nombre d'entretiens médicaux : 107

Constat à fin 2021 :

- Il est important que les médecins puissent faire le lien quand cela est nécessaire avec les autres acteurs sanitaires du dossier. Cela permet également un partage d'informations autour des problématiques rencontrées.
- L'objectif est d'être dans l'orientation tout en garantissant un accompagnement suffisamment étayant pour le patient
- Les patients bénéficient d'un suivi psychologique jusqu'à ce qu'une orientation adaptée soit possible.
- Les besoins en entretiens médicaux sont moindres par rapport à ceux en consultations psychologiques.
- Parmi les orientations reçues, 66% font état d'un suivi social déclaré mais non réellement effectif et 40% d'un médecin traitant. Ces chiffres, relativement légers, témoignent d'un manque d'accompagnement pour beaucoup d'entre eux. Or, l'expérience du CAEOSSPT montre que le travail psychologique n'est possible pour le patient que s'il est suffisamment sécurisé au niveau juridique et/ou social.

| Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH Présentation et objectifs | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | Dispositif de permanence d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à l'attention des personnes vivant avec le VIH, le virus de l'hépatite B ou C. Depuis 2015, PIVO accueille également les patients atteints du VIH et d'hépatite B et C. |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les personnes vivant avec un des trois virus ▪ Faciliter l'accès à l'information ▪ Accompagner un parcours de soins et de santé adapté ▪ Renforcer l'articulation entre la ville et l'hôpital ▪ Permettre aux personnes concernées de créer du lien avec le secteur associatif |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | Personnes pour qui un accompagnement est nécessaire avant de pouvoir accéder à l'information et recourir aux parcours de soin et de santé. |
| Méthodes et moyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le premier contact se fait par courriel ou téléphone. ▪ Entretiens individuels ou rencontres collectives (ateliers à thèmes habituellement autour d'un petit déjeuner convivial mais sans collation depuis la crise sanitaire et les contraintes de distanciation). |
| Calendrier | Le dispositif a été mis en place en 2011 et continue à fonctionner. La période covid a fortement impacté nos activités. Les activités en individuel ont pu être maintenues au détriment des activités en groupe. |
| Intervenants/acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un comité de pilotage co-animé par le Réseau de Santé de Créteil Solidarité et le CHI Créteil. ▪ Un référent hospitalier. ▪ Une coordinatrice. ▪ Une psychologue clinicienne. ▪ Une chargée de mission PIVO. ▪ Des médecins et/ou des soignants. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS Ile-de-France. ▪ CPAM 94. ▪ CHI Créteil. ▪ Région Ile de France. |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de séances collectives en 2021 du fait de la crise sanitaire mais un contact téléphonique ou visio a permis de maintenir le lien ▪ 4 réunions de concertation pour ajuster le projet selon les contraintes sanitaires ▪ 68 entretiens individuels avec la psychologue en présentiel, au téléphone ou en visio. ▪ 5 personnes nouvellement inscrites en 2021 dans le dispositif. ▪ La file active 2021 des rencontres collectives est de 35 patients. |
| Perspectives | Comme pour l'année dernière, la poursuite de l'activité est programmée avec, notamment, une réorganisation nécessaire au contexte sanitaire et également afin d'impulser une nouvelle dynamique et faciliter l'accès à d'autres types de patients, comme par exemple ouvrir des groupes en soirée pour les salariés. |

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH

Résultats et éléments d'analyse

Le public

- ▶ La majorité des participants sont des personnes ayant des parcours d'exil compliqués en attente de documents officiels ou en situation de fragilités sociales. Leur parcours de vie est complexe : violences, violences sexuelles, tortures, ruptures, isolement, déracinement brutal, errance ...
- ▶ Concernant le VIH, le public est majoritairement féminin parmi les nouveaux participants de 2021. Ils sont aussi très jeunes, 3 patients sur 5 ont moins de 25 ans dont une patiente infectée depuis sa naissance par le VIH.
- ▶ Les patients sont orientés par le staff de l'hôpital Intercommunal de Créteil et de l'hôpital Henri Mondor (infirmiers, internes et médecins de médecine interne, les équipes des PASS, établissements de santé partenaires et Ceggid).

Les rencontres collectives

Les rencontres collectives n'ont pu se poursuivre en raison de la crise sanitaire, des différentes périodes de confinement, restrictions de regroupement. Cependant des contacts téléphoniques avec les patient.e.s ont pu maintenir le lien ce qui a pour objectif :

- ▶ De rompre l'isolement social et créer de la solidarité, spécifiquement pour ceux en attente de papiers.
- ▶ De permettre un accompagnement psycho socio médical sur des thèmes en lien avec la maladie, le parcours de soins et le processus d'intégration sociale.
- ▶ Résoudre quelques orientations urgentes (associations de solidarité, Cegidd, mairie)

Les rencontres individuelles (sur rendez-vous)

La parole individuelle permet à chacun de progresser à son rythme, d'avoir un espace d'expression libre sans le regard du groupe. C'est un tremplin proposé par la chargée de mission en santé sexuelle ou/et la psychologue clinicienne pour apprivoiser doucement les personnes les plus fragilisées.

Nous avons souhaité maintenir les consultations individuelles car la crise sanitaire n'a pas diminué la précarité sociale. Les consultations ont été maintenues à la demande des patients en présentiel quand cela était possible ou en visio dans la plupart des cas.

Les demandes d'aides sont diverses :

- ▶ Trouver des réponses face aux questions en lien avec leur santé
- ▶ Diminuer les appréhensions et contenir l'angoisse et l'anxiété
- ▶ Réduire la souffrance psychologique en lien avec leurs situations personnelles.
- ▶ Sortir de l'isolement psychosocial grâce à l'échange
- ▶ Aider à trouver du sens dans ce qu'ils traversent
- ▶ Trouver des ressources pour gérer les difficultés du quotidien.

Tout peut être un prétexte pour l'échange : « faut-il prendre le vaccin ou pas ? sur l'efficacité des vaccins ? les facteurs de risques avec ou sans les vaccins ? Par ailleurs, le covid a certainement contribué à augmenter les délais de traitement pour la régularisation de leurs papiers. Une situation qui n'est pas sans conséquences sur leur santé mentale par le doute et les angoisses que génère une telle attente. Effet Covid ou pas, beaucoup de patients fragilisés ont une tendance à glisser tout doucement vers une anxiété plus chronique et une dépression. Dans une perspective de continuité, il serait utile d'aller vers les perdus de vue afin de leur proposer l'étayage et la prévention dont ils bénéficieraient et de réfléchir sur les modalités de leur mise en place compte tenu de nos difficultés actuelles.

Perspectives de 2022

Pour renforcer l'offre au plus grand nombre de personnes susceptibles d'avoir accès au dispositif PIVO, nous proposons de réorganiser les échanges et de tenter des échanges avec le media téléphone pour des visioconférences. Enfin nous repensons la possibilité de renforcer des actions sur des temps plus adaptés aux personnes ayant des emplois, soit en soirée ou le samedi matin.

| Dispositif de soutien psychologique Présentation et objectifs | |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>Le dispositif a initialement été pensé et conçu en faveur des personnes vivant avec une pathologie chronique et celles touchées par le VIH/sida. Les réponses apportées aux personnes/patients VIH ont évolué et ont été renforcées successivement et de façon complémentaire dans le cadre des programmes « PIVO » et « PRECAVIR ». Le dispositif s'est ensuite ouvert à d'autres publics, notamment les personnes atteintes de cancer. Le Réseau ROC EST 94 a permis pendant plusieurs années de répondre aux besoins de nombreux patients.</p> <p>Depuis l'intégration de ROC Est 94 au réseau Partage 94, le dispositif de soutien psychologique a été élargi à l'accompagnement des personnes fragilisées et vulnérables quel que soit leur problème de santé. Il ne s'agit pas ici de proposer une psychothérapie mais un accompagnement temporaire suffisamment consistant pour favoriser l'expression et l'écoute active du « mal être » et de la souffrance psychosociale des personnes.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner l'intégration dans des parcours de santé des personnes en situation de fragilité dans le champ de la santé mentale ▪ Promouvoir la santé mentale et l'accès aux soins des personnes adultes vulnérables. ▪ Assurer la mise en place de consultations de soutien psychologique en ville. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | Personnes adultes vulnérables, en difficulté dans leur parcours de santé, souvent en lien avec des difficultés d'ordre psychique et/ou d'insertion professionnelle. |
| Méthodes et moyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception de la demande renseignée par le professionnel (fiche de signalement + note annexe). ▪ Analyse de la demande et du signalement en réunion de COPIL (toutes les 2 semaines). ▪ Si validation en COPIL : soutien psychologique mis en œuvre (entre 1 et 6 séances) et/ou éventuelles orientations vers les partenaires compétents. |
| Calendrier | L'action se déroule du 1/01 au 31/12. |
| Intervenants/acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipe du réseau de santé de Créteil Solidarité dont le psychiatre référent. ▪ Psychologues cliniciennes libérales partenaires du réseau. ▪ Intervenants sociaux concernés par les situations ▪ Médecins généralistes et autres acteurs du champ sanitaire, médico-social, social ou socioculturel. ▪ Secteurs et inter-secteurs de psychiatrie (correspondants CMP, chef de pôle...). |
| Partenaires | Le dispositif de soutien psychologique s'inscrit dans un cadre régional et institutionnel soutenu par l'ARS IDF et le RÉSIF (Regroupement des Réseaux de Santé d'Ile de France). |
| Résultats | <p>41 signalements reçus et examinés en 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 patients ont bénéficié d'un avis favorable pour l'insertion dans le dispositif de « soutien et accompagnement psychologique » - 15 personnes se sont inscrites dans le dispositif et ont bénéficié de séances - 9 psychologues mobilisées - 80 consultations réalisées - Réorientations : CSAPA, SSPT , COMEDE , CMP ,CMPP , psychologues de structures , psychiatre du secteur , Centre Françoise Minkowska . <p>Nous notons une forte hausse des demandes en 2021. Cela est directement à mettre en lien avec la crise sanitaire Covid 19 qui a fragilisé autant les usagers que les professionnels sur le plan de la santé mentale. Une forte demande est également à noter pour des consultations interculturelles, ethno psychiatrique.</p> <p>Pour les professionnels, le dispositif permet aussi orienter vers une prise en charge gratuite des patients en difficultés, et ce de manière rapide et en partenariat avec notre réseau. Cette alternative semble être un bon intermédiaire dans leur suivi et dans la prise en charge de leurs usagers.</p> <p>Le dispositif répond au besoin d'articulation médico-psycho-sociale des acteurs locaux.</p> <p>Durant la crise du COVID , des séances en visio ont pu être proposées. Cependant, nous soulignons une baisse de mobilisation des usagers pour honorer les rendez-vous, particulièrement au cours de cette année 2021</p> |
| Perspectives | Continuité de l'action sur 2022. A compter de 2022, les Rémunérations spécifiques sont supprimées. Créteil Solidarité prendra donc en charge le financement de cette action avec le soutien de partenaires. |

Dispositif de soutien psychologique

Résultats et éléments d'analyse

1. Structures et professionnels ayant mobilisés le dispositif en 2021

- AUVM
- EMMAUS SOLIDARITE
- MEDECIN TRAITANT
- MAISON DE SANTE UNIVERSITAIRE DE SUCY EN BRIE
- EDS : Villeneuve st Georges, Choisy le roi , Créteil
- TREMLIN 94
- Centre Hospitalier Intercommunal Créteil (CHIC)
- CIDFF 94

(21 interlocuteurs différents identifiés)

2. Profil des patients

- **10 femmes** âgées de 29 à 56 ans pour une moyenne d'âge de 32 ans
- **5 hommes** âgés de 25 à 51 ans pour une moyenne d'âge de 37 ans
- Domiciliation : Sucs en Brie , Créteil , Villeneuve St Georges , Chennevières , Alfortville , Nogent sur marne, Orly , Choisy le roi.
- Environ 65% de la file active vit avec un ou plusieurs enfants/adolescents, ou ascendants

Les problématiques : santé psychique/somatique, psychopathologies, situation et environnement social...

- Pathologie Chronique (Diabète, cancer)
- Deuil
- Etat anxieux, dépressif réactionnel
- Violences (Violences conjugales, violences Intrafamiliales)
- Difficultés financières
- Difficultés sociales et administratives
- Parcours migratoire complexe
- Difficultés intrafamiliales

On notera que dans tous les cas, ces problématiques entraînent des fragilités d'ordre psychologique (état dépressif, angoisses, baisse de l'estime de soi ...) et sociales (isolement, difficultés d'aller au bout des démarches administratives ...). On remarquera aussi que les personnes ayant des difficultés d'ordre social (précarité, difficulté d'accès à l'emploi et aux droits...) sont souvent signalées par des Professionnels du secteur social (notamment avec les structures tels que les EDS, AUVM , Mission locale, Emmaüs ...). A l'inverse, les personnes ayant des difficultés d'ordre somatique et des fragilités d'emblée reconnues comme psychologique sont souvent signalées par les médecins et les professionnels du secteur médical.

Les usagers du dispositif souhaitent globalement se saisir de cette proposition de soutien psychologique temporaire pour reprendre un pouvoir d'agir sur leur situation.

C'est aussi un moyen pour les personnes de trouver un espace bienveillant où il est possible d'aborder leurs problématiques et de mettre en mot certains drames vécus.

3. Éléments de contexte et observations (processus et analyse)

Les demandes (ou problématiques) nouvelles-émergentes/ récurrentes :

- - Parcours d'exil / parcours migratoire avec syndrome de stress post traumatique
- - Violences conjugales / souffrance intrafamilial
- - Souffrance réactionnelle due au contexte sanitaire Covid
- - Fatigue et stress chroniques
- - Difficulté financière et difficulté d'accès aux droits

Ce que disent les professionnels qui sollicitent le dispositif, leurs attentes ?

Les professionnels et acteurs psycho-sociaux se sentent démunis face à la demande croissante des besoins en santé mentale. Ils ont des difficultés à repérer et engager des démarches de prise en charge vers des espaces de soutien et de suivi psychologique. Pour les professionnels, le DSP est une alternative pour pallier au délai trop long proposé par les CMP notamment ou d'autres lieux de prises en charge en santé mentale.

4. Conclusions

Le dispositif doit pouvoir continuer de toucher d'autres publics en souffrance psycho-sociale, qui ont des difficultés à exprimer librement leurs problèmes quotidiens, leur détresse ou leurs traumatismes et le besoin d'un soutien en santé mentale adapté à leur situation et à leur histoire. Parler de son ressenti à une personne extérieure et formée permet de poser un regard différent sur la situation, de décharger ses émotions, ses ressentis, de mieux comprendre son vécu et ses réactions mais aussi celles de l'entourage et de mobiliser ainsi ses ressources pour mieux faire face au quotidien. Ce temps court permet de soutenir des démarches et des dynamiques subjectives tout en apportant du lien entre les différents acteurs qui interviennent ou qui sont déjà intervenus auprès de la personne. Proposer un suivi à des moments clés du changement de vie est bénéfique tant sur le plan de la santé que sur le plan de l'accompagnement social.

Appui aux professionnels

Formations de relais en santé : « Santé, environnement et habitat »

Présentation et objectifs

| | |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>Enjeux majeurs de la réponse aux besoins et aux problèmes de santé des populations en situation de vulnérabilité, l'accompagnement et l'appui aux professionnels (notamment du social) confrontés à ces publics est une priorité de santé publique.</p> <p>Il a été décidé, depuis plus de 10 ans, de mettre en place, en partenariat avec la DDASS du Val de Marne, un module de formation de relais destiné aux professionnels du secteur sanitaire et social exerçant sur le territoire. Dans un premier temps, un programme ciblé sur la prévention et la prise en charge du saturnisme et des problèmes de santé de la petite enfance a été développé en collaboration avec l'équipe santé/environnement de la DDASS.</p> <p>A la demande des partenaires l'accent a également été mis sur la santé environnementale et l'habitat.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux besoins et aux problèmes de santé des personnes et des familles les plus vulnérables ; ▪ Améliorer la connaissance et les compétences des participants sur les risques de santé liés à l'environnement et à l'habitat, ainsi qu'aux problématiques de santé mentale dans la cité ; ▪ Promouvoir le maillage des acteurs, l'échange de pratiques, la concertation pluridisciplinaire, les démarches coordonnées en réseau sur les territoires de référence ; ▪ Renforcer la capacité des participants au repérage et à l'analyse des situations à risque ; ▪ Accompagner les participants dans la construction collective d'outils ou de dispositifs spécifiques ; ▪ Contribuer à l'acquisition de savoir-faire techniques et relationnels, permettant aux professionnels relais de proposer aux personnes ou familles concernées une information et des réponses adaptées à leurs besoins. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs associatifs et/ou institutionnels du Val de Marne qui interviennent auprès de ces publics ▪ Professionnels exerçant dans le domaine de la santé, de l'action sociale ou médicosociale et dans le secteur de la Politique de la ville |
| Méthodes et moyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts. ▪ Une évaluation collective réalisée le dernier jour de formation |
| Calendrier | 6 journées thématiques entre mi-septembre 2021 et début décembre 2021 (qui ont toutes pu se tenir en présentiel). |
| Intervenants/acteurs | ▪ Médecins de santé publique, psychiatres, pédiatres, (praticiens hospitaliers et/ou universitaires), ingénieur du génie sanitaire, socio-anthropologue, sociologue, chargé(e)s de mission ... |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS, IdF et Délégation territoriale du Val de Marne. ▪ UNAFORMEC Ile de France. ▪ Conseil Départemental (Action sociale/EDS, PMI et Promotion de la santé). ▪ Territoire GPSE Avenir. ▪ Ville de Créteil, Direction de la Politique de la Ville. ▪ Contrat Local de Santé de Créteil ▪ Centre sociaux de Créteil. ▪ CHI Créteil et CHU Mondor. ▪ VALOPHIS et CRETEIL HABITAT. |
| Résultats | <p>14 participants relais qui recommanderont cette formation dans leurs équipes avec un taux de satisfaction très élevé.</p> <p>Les motivations des participants restent les mêmes d'une année sur l'autre et les objectifs restent fondamentalement identiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître l'articulation entre le sanitaire et le social • Améliorer les connaissances théoriques et pratiques pour mieux accompagner les personnes. • Développer le partenariat et la connaissance du réseau local, pour éviter de se sentir seul, ou de ne recevoir qu'une réponse incomplète à une question précise. • Assurer une mission de professionnels relais dans sa structure • Mieux comprendre les liens entre le psychologique, le somatique et l'impact de l'environnement social |
| Perspectives | La formation 2022 sera organisée au cours du premier semestre 2022 en s'adaptant aux contraintes de la crise sanitaire et regroupera 15 participants. |

Formation de relais « Santé, environnement et habitat »

Résultats et éléments d'analyse

Il s'agit d'un programme de sensibilisation participative, type « formation/action », d'une durée de six jours, qui a été élaboré et construit afin d'apporter aux stagiaires des outils pour mieux appréhender la complexité des liens transversaux entre la santé, le social, l'environnement et l'habitat. En effet, questionner la santé équivaut à penser la santé au travers de ses déterminants, dont notamment la question du logement et de l'habitat. Malgré la crise sanitaire qui a perduré durant toute la période la formation a pu être entièrement réalisée en « présentiel » dans des locaux appropriés permettant de respecter les consignes de sécurité sanitaires pour une vingtaine de personnes (15 stagiaires ainsi que les animateurs et intervenants).

A l'occasion de ces journées plusieurs personnes ressources et experts dans leur domaine sont intervenus.

Les thèmes abordés en 2021 ont été :

Module 1 : « Santé, santé publique, déterminants de la santé : représentations, définitions et pratiques »

Module 2 : « Rôle et mission de l'assurance maladie : de la protection sociale à l'accès aux droits »

Module 3 : « De la place du médecin généraliste, de la place du travailleur social, des relations MG/intervenants sociaux »

Module 4 : « Pollution et santé »

Module 5 : « Du côté de l'adolescent »

Module 6 : « Les liens d'attachement chez l'enfant : famille et institutions »

Module 7 : « Les liens d'attachement chez l'enfant : famille et institutions »

Module 8 : « Saturnisme et intoxication au plomb : impacts biomédicaux, dépistage, prise en charge, prévention »

Module 9 : « Prévention du saturnisme : présentation des missions et priorités de l'ARS historique, prévention habitat et rôle des travailleurs sociaux »

Module 10 : « Interculturalité et santé »

Module 11 et 12 : « Santé mentale et psychiatrie : cadrage, définitions, approches cliniques »

Module 13 : le dispositif « Sentinelle » de Créteil Solidarité, le dispositif de « soutien psychologique » de Créteil Solidarité, le Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatique et autres réponses en santé mentale

Module 14 : « Réhabilitation psycho sociale, nouvelles orientations et nouvelles pratiques : le rétablissement »

Module 15 : Atelier d'analyse de situations

Module 16 : « Santé et travail, souffrance au travail, identité professionnelle et identité personnelle »

Module 17 et 18 : Pratiques addictives et vulnérabilité : quelles stratégies d'insertion pour ces publics ?

Présentation et analyse de situations

Module 19 : « Système de Santé/ organisation : acteurs »

Module 20 : « Comment travailler ensemble et avec qui ? » - Evaluation collective et clôture

Evaluation de la formation

Au cours de l'évaluation collective les participants se sont déclarés :

- Globalement très satisfait de l'organisation générale et du contenu de la formation
- Egalement très satisfait des outils et méthodes pédagogiques (très participatives)
- Tous prêts à recommander cette formation auprès de leurs collègues.

Comme lors des précédentes sessions les principales idées retenues par le groupe sont :

- Qu'il faut oser prendre contact avec les médecins généralistes ou spécialistes pour l'intégrer dans la prise en charge de la personne. Ne pas hésiter à les interpeler
- Nécessité d'agir en réseau, ne pas rester seul et solliciter les partenaires
- Le nombre assez important d'intervenants et de dispositifs qui peuvent intervenir ou être sollicités autour de la personne
- Dimension et écart entre le travail prescrit et le travail réel (module toujours très apprécié)
- Remise en question de certaines pratiques personnelles ou collectives

Ce qu'ils/elles en ont dit

« Merci pour cette expérience, l'apport de théories présentée de façon simple, le partage avec des praticiens et la convivialité qui s'en dégage. Vous avez conforté l'idée que le partenariat était une pierre essentielle »

« Merci de l'implication des membres de votre réseau de santé. »

« Dans chaque diaporama présenté et transmis, il y a des notions et éléments « incontournables » et facilement assimilables et transmissibles. »

« Les conseils et les échanges avec tous les intervenants vont me permettre de mieux accompagner les personnes (santé ou autres...) »

| Formations de relais en santé : « Santé mentale et exclusion » | |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présentation et objectifs | |
| Justification et contexte | Ce second volet de formation a été mis en place pour répondre à la demande des professionnels ayant déjà participé à la formation/action « Santé, Environnement et habitat » Il s'agit d'un module spécifique de formation de relais, complémentaire au premier, destiné aux professionnels de l'action sanitaire et sociale. |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les réponses aux besoins de santé des personnes en situation de souffrance psychosociale ▪ Renforcer la connaissance et améliorer les compétences relativement à la santé mentale, à la psychiatrie et à son organisation ▪ Sensibiliser les participants (professionnels relais et personnes ressources) sur les risques de santé mentale liés à l'isolement, la précarité, l'exclusion ... ▪ Accompagner les professionnels relais dans le champ de la santé mentale ▪ Soutenir ces intervenants dans le repérage, la prévention et la prise en charge des situations à risques de troubles de santé mentale ▪ Aider à la construction de pratiques collectives permettant de proposer aux personnes concernées des réponses adaptées (évaluation, orientation vers les structures de soins) ▪ Apporter aux professionnels les éléments de méthode pour favoriser le décloisonnement et le travail en réseau. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | Professionnels de santé, de l'action sociale, travaillant en milieu institutionnel et/ou associatif, auprès des publics en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sur le territoire du département du Val de Marne |
| Méthodes et moyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation en binôme, pédagogie interactive avec intervention de personnes ressources et/ou d'experts. ▪ Une double évaluation : écrite et anonyme à chaque séance ainsi qu'une évaluation orale réalisée le dernier jour de formation |
| Calendrier | 4 journées en présentiel en novembre et décembre 2021. |
| Intervenants/acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecins psychiatres, praticiens hospitaliers, intervenants experts, coordinateur ... ▪ ORSPERE ▪ Réseau régional « Santé mentale et précarité » ▪ UNAFAM. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ARS. ▪ UNAFAM. ▪ L'Hôpital Mondor. ▪ UNAFORMEC. ▪ Conseil Local de Santé Mental de Créteil. ▪ Le CHI Créteil. ▪ Le Réseau Régional « Santé mentale et précarité d'Ile de France ». ▪ ORSPERE de Lyon. |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 16 participants. ▪ 16 modules dont 14 ayant bénéficié d'une intervention d'experts ou de personnes ressources. ▪ Une grande satisfaction tant en ce qui concerne la logistique que les contenus et apports en terme professionnel, un fort niveau de participation. |
| Perspectives | Action très appréciée dont la poursuite est programmée. La formation 2022 sera organisée en s'adaptant aux contraintes de la crise sanitaire et regroupera à nouveau 15 participants (maximum pour optimiser la dynamique de groupe). |

Formation de relais « Santé mentale et exclusion » : Résultats et éléments d'analyse

Les motivations des participants telles qu'exprimées lors du premier modules étaient les suivantes :

- Besoin de soutien et d'accompagnement pour mieux prendre en charge des personnes ayant des difficultés multiples sociales, psychiques, sanitaires, liées à des situations socio administratives complexes
- Tenter de repérer les moments de fragilité et d'intervenir en prévention
- Améliorer les connaissances théoriques comme les compétences pour mieux aborder, orienter et prendre en charge des patients en souffrance psychique.

Le contenu de cette formation de relais est organisé en 16 modules répartis sur 4 jours :

- **Module 1 :** Présentation du cadre et tour de table : présentation des participants, de leur mission, de leurs pratiques - recueil des attentes et des difficultés, représentations
- **Module 2 :** Santé mentale, maladie mentale et psychiatrie : définitions et repères
- **Module 3 :** Présentation de l'activité de chacun des participants, présentation des structures et rencontre avec la santé mentale
- **Module 4 :** Atelier d'analyse de situations complexes présentées par les participants
- **Module 5 et 6 :** « La santé mentale une priorité de santé publique, les réponses institutionnelles » - Hôpital – CMP – Secteur - Place Des Usagers
- **Module 7 :** Santé mentale et exclusion : la grande précarité et la question de l'habiter
- **Module 8 :** Les destins du mauvais destin et le travail des accompagnants
- **Module 9 et 10 :** La relation soigné/soignant en santé mentale
- **Module 11 :** Santé mentale et grand âge
- **Module 12 :** Santé mentale et territoire
- **Module 13 :** Des difficultés économiques et sociales à la santé mentale
- **Module 14 :** Des pathologies chroniques à la santé mentale
- **Module 15 :** Table ronde : comment travailler ensemble ?
- **Module 16 :** Bilan et perspectives, évaluation collective

L'organisation du séminaire et le contenu

Les séances de cette session de formation se sont déroulées les 18 et 19 novembre ainsi que les 16 et 17 décembre en salle de réunion du Novotel de Créteil pour pouvoir bénéficier d'une salle suffisamment grande pour accueillir une vingtaine de personnes en « présentiel » tout en respectant les normes de sécurité sanitaire. L'assiduité des participants a été tout à fait satisfaisante.

Pour ce qui est du contenu de la formation, l'évaluation « à chaud » à l'issue de la dernière journée a fait ressortir les points suivants :

- Les participants expriment une satisfaction globale très forte tant en ce qui concerne le contenu de la formation que de l'organisation matérielle.
- Ils ont apprécié le fait de rencontrer et d'échanger avec des intervenants de haut niveau.
- Ils apprécient l'équilibre entre les apports théoriques et les exemples concrets qui rendent les interventions plus pertinentes et agréables.
- Les temps d'échanges de pratiques ou d'analyse de situations complexes sont très appréciés.

Ces remarques seront prises en compte pour améliorer encore la prochaine session qui sera organisée au cours du second semestre 2022.

Ce qu'ils/elles en ont dit

« La prise en charge d'une situation nécessite de posséder l'art de la compréhension, notion qui combine sensibilité, expérience et connaissances ».

« Le plus étonnant est la chute fulgurante des moyens alloués à la psychiatrie et psychologie alors qu'en parallèle on a l'impression d'une augmentation vertigineuse des besoins de prise en charge.

L'augmentation si importante des situations de grande précarité en France. »

Peut-être d'ajouter un volet sur ce qui se joue dans l'enfance pouvant amener une personne à développer des troubles mentaux : les fragilités, les déclencheurs, les processus.

« Un grand merci pour cette formation passionnante ! »

« D'autres éléments de cette formation m'ont aussi éclairé sur ma pratique, notamment le fait que quand la personne accompagnée souhaite vous donner quelque chose, il faut pouvoir l'accepter car rester dans une position de « becquéé » n'est pas bon pour elle. »

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale Exclusion » Présentation et objectifs - 2021

| | |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>Ce dispositif s'inscrit dans les priorités de santé publique « Santé Mentale » définies au niveau national, régional et local : Feuille de route santé mentale « Ma santé 2022 », plan « psychiatrie et santé mentale 2018-2023 » de la HAS, Plan régional de santé ARS (2018-2022). Créteil Solidarité est particulièrement impliqué au niveau départemental, avec le Projet territorial de santé mentale (PTSM), ainsi qu'au niveau communal et infra communal avec les contrats locaux de santé et les ateliers Santé Ville. Au carrefour des politiques sanitaires et d'action sociale, politique de la Ville et Insertion, le dispositif Sentinelle s'appuie sur un important travail de maillage et de concertation interdisciplinaire engagé dès les années 1990 sur le territoire de Créteil/Plaine centrale. Les signalements dits « cas complexes » proviennent désormais d'un territoire plus vaste, dans un contexte de montée en charge des ressources mobilisables en santé mentale, à l'instar des différents CLSM opérationnels dans le Val de Marne. Le constat général est partagé : grande difficulté des acteurs à appréhender et « solutionner » des situations mêlant processus (d'auto)exclusion, problème de santé somatique, maladie psychique et difficultés sociales. L'enjeu est double : améliorer l'accès aux soins des personnes et des familles confrontées à des troubles psychologiques et psychiatriques (rétablissement, autonomie, insertion dans la cité) ; et renforcer l'accompagnement des professionnels de 1^{ère} ligne aux prises avec ces situations complexes.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'accès aux soins et la promotion de la santé des personnes souffrant de troubles ou de maladies psychiatriques. ▪ Contribuer à une meilleure coordination des professionnels intervenant dans le champ de la santé somatique et de la santé mentale. ▪ Promouvoir l'aide aux aidants (professionnels et aussi familiaux) en facilitant le lien entre les professionnels du sanitaire, du médico-social et les acteurs ressources du réseau associatif et communautaire (UNAFAM, GEM, groupes de pairs...). ▪ Organiser mensuellement une réunion de concertation pluridisciplinaire autour de situations complexes, en valorisant la fonction d'expertise, de conseil et d'étayage. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social en demande d'accompagnement face aux situations complexes « Santé mentale » ▪ Personnes présentant des pathologies psychiatriques associées à des co-morbidités multiples et un cumul de risques psychosociaux ▪ Aidants et proches des personnes vulnérables dont le réseau familial |
| Méthodes et moyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception d'une situation complexe (fiche de signalement) – 3 maximum par séance ▪ Analyse du cas et validation de l'indication auprès du/des professionnels ▪ Présentation et analyse du cas en séance Sentinelle (concertation pluridisciplinaire) ▪ Apports cliniques, éthiques, évaluation des risques, de « l'urgence ». ▪ Elaboration collective d'un plan d'action en faveur des personnes concernées ▪ Fiches de suivi et d'évaluation, fiche chrono des interventions |
| Calendrier | Du 1er janvier au 31 décembre avec 6 à 8 réunions par an organisées (1 jeudi de 12 à 14h). |
| Intervenants/acteurs | Composition du groupe référent Sentinelle : Psychiatre et psychologue clinicienne, coordinateur adjoint, chargé(e) de mission, psychiatres de liaison du CHIC. |
| Partenaires | CHIC (psychiatrie de liaison, pédopsychiatrie, CEGGID). MDA 94. CHU Mondor Chênevières (PASS, neurologie, psychiatrie, DSP 94). Equipes des CMP. MDPH 94, ARS DT 94. Service social du Conseil départemental. CCAS du Val de Marne. Participation du Dr DAUCHY, psychiatre à l'Hôtel Dieu (psychiatrie-addictologie) |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 séances organisées en 2021, le contexte sanitaire ayant eu un impact défavorable. |
| Perspectives | <p>Poursuite de l'activité en 2022</p> <p>Partenariat/coordination : renforcer le lien avec les équipes des CMP, identifier les réseaux « informels » santé mentale – instances des adultes vulnérables, poursuivre l'articulation avec le réseau des référents Santé-TH des missions locales, les réseaux violences conjugales, les acteurs de l'insertion (CD 94) et du logement.</p> <p>Fonction centre ressource : identifier, connaître et mieux faire connaître les différentes ressources en psychiatrie/santé mentale mobilisables dans le Val de Marne.</p> <p>Communiquer sur les nouveaux dispositifs mis en place : Equipe mobile « 15-30 » portée par la psychiatrie du secteur et coordonnée par le Dr LAROYE, extension de l'équipe mobile Est du Val de Marne portée par les équipes du Dr PROUHEZE, avec le soutien de l'ARS.</p> |

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale et Exclusion »

Résultats et éléments d'analyse

1. Organismes et partenaires ayant sollicité le dispositif en 2021

- Conseil départemental du Val de Marne : EDS de Boissy St Léger, Espace autonomie 3 et 5
- Association AUVM
- Coallia - CPH-HUDA de Villeneuve Saint Georges
- Valophis Habitat
- PLIE-PCI GPSEA
- Centre social Maison de la Solidarité Créteil
- Association APCE 94
- CLSM de Créteil
- CHI Créteil
- Réseau de santé Partage 94 / MAIA 94

2. Résultats et chiffres-clés : Une activité en légère perte de vitesse, déjà perceptible en 2020

- **4 séances ou Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) ont été organisées en 2021**, suite aux signalements des partenaires. Étonnement, aucune situation complexe n'a été reçue durant le dernier trimestre. Plusieurs hypothèses peuvent l'expliquer : le rebond épidémique (Omicron), l'accès restreint aux structures de première ligne accueillant les publics vulnérables, et dans une mesure également difficile à appréhender, un recours à d'autres types de dispositifs opérationnels sur les territoires.
- **Cependant, d'autres situations préoccupantes ont été traitées en distanciel**, notamment en collaboration avec le CLSM de Créteil et l'association APCE 94, avec le CLSM, la MDA 94 et le centre social Maison de la solidarité du Mont Mesly (situation familiale inquiétante avec un mineur en détresse).
- **Par ailleurs, CRETEIL SOLIDARITE a participé activement à plusieurs rencontres interdisciplinaires et notamment celle du 9/12/2021 à Bonneuil**, organisée par le Conseil départemental autour de « l'accès aux soins en santé mentale ».
- **Au total, 15 situations complexes ont pu être examinées dont 9 en RCP, qui ont concernées 22 personnes.**

Les personnes ou familles concernées résident à Boissy Saint Léger, Maisons-Alfort, Vitry Sur Seine, Villeneuve Saint Georges et Créteil. 8 femmes âgées de 34 à 74 ans, 6 hommes âgés de 32 à 71 ans, et un mineur de 13 ans. Sachant que la plupart des situations complexes concernent ou impactent l'entourage familial (ascendants, enfants et collatéraux).

- **60 à 80 actes réalisés** suite aux réunions (MDPH, médecins généralistes, CMP, CCAS, EDS, services hospitaliers)
- **25 participant(e)s** : assistantes de service social, conseillères sociales, conseillères autonomie, coordinateur social, responsable EDS, conseiller en insertion, psychologues (dont 2 stagiaires de 3ème année), neuropsychologue, coordinateur adjoint.

3. Concertation pluridisciplinaire et suites données : Décloisonnement, coordination et pratiques coopératives

L'activité nécessite un travail soutenu de suivi, de contacts avec les organismes et parfois d'interventions sur sites. **En moyenne 4 à 5 préconisations sont formulées à l'issue des séances Sentinelle, qui nécessitent entre 5 à 10 actes/interventions par personne/famille.** Exemples : identification et contacts avec le médecin traitant, contacts CMP, pédopsychiatrie, équipes EDS et ASE, MDPH 94, CHIC, pôle de psychiatrie Mondor-Chenevier...

4. Indicateurs qualitatifs et éléments cliniques (synthèse) : Etats psychotiques, troubles cognitifs, trauma et addictions.

Les « situations complexes » examinées lors des RCP Sentinelle présentent une grande diversité de contextes (familial, psychosocial, sanitaire, juridique/judiciaire...). Les états psychotiques, les troubles délirants de type persécutif sont les plus fréquemment rencontrés. Ils peuvent être associés à des dépressions plus ou moins sévères et très souvent à un isolement social et relationnel. Les autres situations examinées en 2021 révèlent aussi l'impact des psycho-traumatismes, diagnostiqués ou non. Leur origine est multiple et cumulative : violences intrafamiliales/conjugales, décès, agressions subies dans le pays d'origine et durant le parcours de migration... Enfin, il ne faut pas sous-estimer la dimension somatique et les autres co-morbidités, avec des antécédents neurocognitifs par exemple. Avec les enjeux démographiques et sanitaires, la question de la gérontopsychiatrie devient de plus en plus prégnante.

Autres éléments à considérer :

- Les pathologies et troubles psychiatriques concernant plusieurs membres de la famille (bipolarité, dépression et TED)
- L'impact des troubles et pathologies psychiatriques sur la sécurité et la santé des enfants/ados ou jeunes majeurs
- Les ruptures de soins parfois très longues avec le système de santé et notamment : CMP, médecin traitant
- Les expériences de pertes : le travail ou le déclassement professionnel, le divorce et le veuvage (retrait social ++)
- Les difficultés financières liées à un glissement vers le (sur) endettement (recours au CESF à systématiser)
- Les problématiques liées au mode d'habiter avec des contextes très dégradés et des procédures d'expulsion locative

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité »

Présentation et objectifs

| | |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>Ce séminaire regroupe les professionnels exerçant, sur le même territoire, dans le champ de la santé, de l'action sociale, de la protection de l'enfance et de la prévention. Il se donne pour mission de faciliter la rencontre des acteurs, l'échange des pratiques et la prise de recul sur des situations concrètes. Les participants construisent ainsi une dynamique de pratiques coopératives.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les personnes et les groupes de professionnels dans le renforcement de leur pouvoir de dire et d'agir en matière de santé des jeunes, ▪ Organiser des rencontres pour apporter des éclairages scientifiques. ▪ Permettre aux participants exerçant sur le même territoire de se connaître ▪ Favoriser la réflexion et l'échange des pratiques professionnelles. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | <p>Professionnels intervenant auprès des jeunes et/ou des parents. Participant également des professionnels intervenant dans le champ de l'éducation et de la justice.</p> |
| Méthodes et moyens | <p>Le séminaire maintient une dynamique alternant des séances d'échanges d'expériences et de construction de la problématique avec des séances invitant un intervenant extérieur pour apporter un éclairage expert et répondre aux préoccupations des participant(e)s.</p> <p>Les échanges doivent permettre aux participants exerçant sur le même territoire mais ne se connaissant pas forcément de réfléchir à leurs pratiques professionnelles et à leurs postures.</p> <p>Au fil des séances, les participants poursuivent de façon active les mêmes buts, construisent une interdépendance et un sentiment de solidarité, créent un langage et un code propre au groupe, tout en précisant la différenciation des rôles entre les membres.</p> |
| Calendrier | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 6 séances en 2021, toutes sous forme de visioconférence. |
| Intervenants/acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les séances sont animées par un médecin de santé publique ▪ Sont intervenus des professionnels experts des sujets abordés. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Conseil régional d'Ile-de-France. ▪ La CPAM 94. ▪ L'ASE. ▪ La Maison des adolescents. ▪ L'Education Nationale. ▪ Les EDS du Conseil Départemental. ▪ Les Points Ecoute Jeunes. ▪ Le CHI Créteil. |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 6 séances regroupant de 8 à 40 personnes. |
| Perspectives | <p>Malgré le contexte sanitaire, le niveau d'audience reste bon, ce qui confirme l'adéquation entre cette action et les attentes des professionnels.</p> <p>Cette action est reconduite sur 2022 selon des modalités adaptées au contexte.</p> |

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité »

Résultats et éléments d'analyse

Thèmes travaillés

Les trois premiers séminaires de l'année (2 février, 16 mars et le 4 mai) ont été consacrés à la demande des participants au thème de **la laïcité dans ses aspects concrets pour les professionnels du soin et de l'éducation qui sont en lien direct avec le public.**

La première séance était consacrée aux échanges d'expériences et la relation de situations concrètes mettant en jeu la laïcité et auxquelles les participants avaient été confrontés, la deuxième a fait l'objet d'une présentation plus formelle sur la laïcité dans le monde et ses représentations juridiques et politiques, ainsi que les conséquences anthropologiques. La troisième a fait intervenir M. Ibra Ciré Ndiaye, docteur en anthropologie du droit et responsable du service tranquillité publique et accès aux droits à la mairie de Villetaneuse.

Le 4ème, (15 juin) avait pour thème : **Science et croyances, première séance : échanges d'expérience et de situations.** Prenant en exemple la Covid qui a décuplé l'ampleur des fake-news et des complotismes. Dans nos missions quotidiennes d'information des usagers, existe-t-il des éléments pour bien distinguer science et croyances, au-delà des crédibilités des sources ?

Les deux séminaires de rentrée ont été consacrés à : **Michetonnage et prostitution des mineurs** avec le premier (21 septembre) qui a été consacré à l'exposé de situations et le second, programmé le 16 novembre, avec l'intervention de madame Hélène David de l'ACPE (Agir contre la Prostitution des enfants).

La prostitution des jeunes fait souvent l'objet de révélation tardive, ce qui obère la mise en place d'une prise en charge adaptée par les professionnels. Ces révélations tardives s'expliquent par la difficulté des jeunes concerné.e.s à s'identifier comme victime, par leurs craintes de subir des représailles, par les liens de redevabilité qu'ils/elles ont noués avec leurs prétendus « ami-es protecteur/trices », par la banalisation, voire la valorisation de « modèles d'inconduites » (« effet Zahia et influenceur.euse.s.. »).

Ces révélations tardives s'expliquent aussi par le déni d'une société qui peine à prendre conscience de l'ampleur du phénomène et par un sentiment, au demeurant compréhensible, « d'impuissance » des professionnels/les (sentiment d'illégitimité à aborder la question, sentiment qu'ils/elles seront débordées par des jeunes "compliquées" », sentiment qu'ils/elles ne seront pas soutenues et seront isolées lors de la prise en charge...).

| Programme UPEC Présentation et objectifs | |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>L'UPEC porte le projet ambitieux d'être « université engagée », en interaction avec la société. A ce titre elle souhaite apporter un accompagnement de qualité à tous ses étudiants.</p> <p>Le Service de santé de l'UPEC fait le constat qu'un nombre important de jeunes étudiants sont en situation de fragilité dans leur parcours d'insertion dans la vie de la cité. Leur santé comme leur cursus d'études sont impactés par ces difficultés. Ainsi le service de santé de l'UPEC a sollicité l'équipe du Réseau de santé/Centre territorial de Ressources « Santé et vulnérabilité » de Créteil Solidarité pour tenter de faciliter leur inscription dans un parcours de santé, cela étant considéré comme l'un des déterminants de leur insertion universitaire et sociale.</p> <p>Ces deux structures se proposent donc de créer un partenariat autour d'un programme permettant de mieux accompagner les parcours de santé des jeunes fragilisés par leur situation sociale et/ou sanitaire et/ou de santé mentale.</p> |
| Objectifs | <p>Il s'agit de pouvoir mieux assurer un accompagnement global, dans le souci d'une situation complexe, qui nécessite souvent une mise en cohérence des actions médicales, sociales et parfois, associée à un suivi psychologique.</p> <p>Cette démarche doit permettre d'intervenir sur les difficultés d'insertion dans le cursus universitaire liées aux questions de santé. La santé est en effet l'un des déterminants de l'accès, du retour et/ou du maintien dans un parcours d'études. De même l'accès, le retour ou le maintien dans le cursus universitaire sont parmi les déterminants de la santé.</p> |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | Les personnes impliquées sont l'ensemble de tous les professionnels exerçant au sein du service de santé universitaire de l'UPEC. |
| Méthodes et moyens | <p>Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts auprès des professionnels :</p> <p>CRETEIL SOLIDARITE propose un temps d'information/sensibilisation santé ouvert aux professionnels du service de santé de l'UPEC avec pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les professionnels à repérer et analyser les situations de fragilité médico-psycho-sociales des étudiants - Donner les moyens aux professionnels de mieux connaître les partenaires afin d'orienter vers les personnes et structures ressources compétentes sur le territoire - Accompagner les professionnels confrontés aux jeunes étudiants en situation de fragilité psychique. <p>Une évaluation orale est réalisée à l'issue de chaque rencontre.</p> |
| Calendrier | 4 journées thématiques entre décembre 2020 et janvier 2022 ont permis de tenir le programme 2021 (bousculé par la crise sanitaire). (15/12, 23/03, 18/05, 25/01) |
| Intervenants/acteurs | ▪ Médecins généralistes, psychiatres, Intervenant en Promotion de la santé. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS IdF et Délégation territoriale du Val de Marne. ▪ Université Paris Est Créteil. ▪ UNAFORMEC Ile de France. |
| Résultats | <p>L'évaluation à chaud réalisée à l'issue de chaque rencontre a montré un haut niveau de satisfaction des participants qui reconnaissent avoir été bien étayés dans leurs pratiques et se sentent renforcés dans la manière d'accompagner les étudiants en difficulté.</p> <p>Leur souhait est que le partenariat se poursuive en 2022 en maintenant la forme d'analyse de situations complexes.</p> |
| Perspectives | La direction du Service de santé universitaire de l'UPEC et l'équipe de Créteil souhaitent maintenir ce partenariat fructueux. Le format en visioconférence sera maintenu tant que les contraintes sanitaires liées à la crise ne seront pas levées. |

Programme UPEC

Résultats et éléments d'analyse

Pour ce qui est du maintien ce partenariat au cours de l'exercice 2021, il aura été parfois décalé dans le temps du fait des phases de tension épidémique.

L'objectif reste de s'inscrire dans une démarche de renforcement des réseaux autour des structures universitaires, travail qui sous-entend des partenariats multiples avec les acteurs des territoires. Cette approche se veut plus globale qu'une approche strictement sanitaire : elle s'inscrit dans une démarche transverse sanitaire, médico-sociale, sociale, qui commence par l'organisation d'une prise en charge plus collective et plus pluriprofessionnelle au sein même de l'équipe.

Le travail en 2021 s'est appuyé systématiquement sur des analyses de situations complexes auxquelles les membres de l'équipe du SSU de l'UPEC sont réellement confrontés. La présence à chaque session d'un psychiatre de Créteil Solidarité est considérée comme un apport déterminant à l'analyse et la compréhension des situations et des possibilités d'accompagnement envisagées.

Evaluation de la formation

Les participants se sont déclarés très satisfait de l'organisation générale et du maintien de cette collaboration. Ils expriment une volonté unanime de poursuivre ce travail en commun au cours de l'année 2022. La forme en présentiel sera organisée autant que faire se peut mais le maintien de la dynamique et de la fréquence des rencontres reste une priorité et la forme en visioconférence reste satisfaisante si nécessaire.

Prévention et Promotion de la Santé - Insertion et santé

| « Médiation en santé sociale et culturelle » Présentation et objectifs | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>La médiation en santé est officiellement inscrite dans l'agenda politique depuis la « Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. Elle vise à « améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes éloignées des système de prévention et de soins, en prenant en compte leur spécificité » (Art.L.1110-13 du code de la santé publique).</p> <p>L'enjeu de cette action consiste, pour Créteil Solidarité, en partenariat avec le Conseil Citoyen de Créteil (Mont-Mesly) à tenter, à partir des pratiques de terrain, de décloisonner les champs de la médiation en santé et de la médiation sociale et culturelle (et/ou interculturelle).</p> <p>Cette démarche vise à renforcer la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé et toute autre forme de discrimination.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Délivrer une information sur la santé (définition OMS) afin de permettre aux participants d'assurer une fonction de médiation entre les opérateurs du système de santé et les usagers/habitants/citoyens ▪ Permettre aux participants de délivrer des informations ou d'orienter vers des professionnels en dehors de la relation « soigné/soignant » ▪ Sensibiliser à la question de la santé sociale, des déterminants en santé et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales ▪ Aider les participants à se questionner sur culture et spiritualité et sensibiliser à l'altérité ▪ Croiser des domaines qui le plus souvent s'ignorent : santé, culture et art |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | Adultes des territoires concernés, habitants citoyens du quartier du Mont Mesly, Membres du conseil citoyen du Mont Mesly, membres et animateurs des structures partenaires, membres des comités de quartier du site concerné |
| Méthodes et moyens | Les réunions sont organisées, en soirée, toutes les 4 à 6 semaines et regroupent une quinzaine de participants. Il s'agit d'un groupe de parole et d'échanges sous forme d'ateliers. Il est fait appel à des experts/personnes ressources en fonction des sujets abordés. Ces rencontres ont lieu en présentiel autant que possible sinon en visio. |
| Calendrier | 6 séances ont eu lieu. Chacune regroupant entre 10 et 25 participants, soit plus de 100 participations |
| Intervenants/acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation : le chargé de mission prévention et promotion de la santé du Réseau et des professionnels de santé publique Personnes ressources : Dr Denis Méchali, Henri Cohen-Solal, René Badache (sociologue), Paul-Loup Weil-Dubuc, Sébastien Claves, Alexia Jolivet (Espace Ethique d'Ile de France), Pr Jean-Marc Baleyte (Maison de l'Adolescent du 94), Hervé Jami (Service de Santé Universitaire – UPEC) Lynda Elakredar et Messali Karim (Pluriel 94), Aïcha Hachemi (Elles aussi) |
| Partenaires | Le Conseil Citoyen du Mont Mesly - Le Service de la politique de la Ville, Ville de Créteil - L'Association BEITHAM - La Maison du Dialogue de Créteil - La Région Ile de France - La Maison des Adolescents du Val de Marne - Les Comités de quartier du Mont Mesly - La Maison de la Solidarité - Le Centre Social Kennedy - L'UNAFORMEC Ile-de-France - Le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil - La Médiathèque Nelson Mandela |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 à 25 personnes par réunion ▪ Une adaptation au contexte sanitaire par l'utilisation de la visio-conférence qui a permis de tenir trois réunions (Santé mentale et Covid / Justice / Ecole). |
| Perspectives | <p>La saison 2021 a porté sur « déterminants de la santé et valeurs du vivre ensemble dans la Cité ».</p> <p>Se sont tenues des rencontres / échanges avec des « personnes ressources » du territoire sur plusieurs thématiques en lien avec la médiation en santé sociale et culturelle telle que le groupe l'a défini depuis deux ans. Il s'agit de : l'école, la médiation en justice et l'Ecole lieu et outil de médiation.</p> <p>La pression épidémique et l'impossibilité de tenir des rencontres publiques au sein du Centre Kennedy n'a pas permis de déployer toutes les rencontres prévues. Le programme sera poursuivi et finalisé au cours du premier semestre 2022.</p> |

« Médiation en santé sociale et culturelle » Résultats et éléments d'analyse

Cette action succède aux interventions auprès des populations dans les quartiers dont les Ateliers Santé dans les quartiers (ASQ). Elle s'adresse à un public d'adultes du quartier du Mont-Mesly (quartier sensible de la politique de la ville dans lequel cohabitent 34 nationalités différentes). Cette action vise à sensibiliser à la médiation les habitants et les relais en santé intervenant auprès d'eux. Il s'agit de mettre en œuvre soutien et accompagnement des équipes d'animateurs, repérage et orientations des personnes en difficulté de santé psychique et/ou physique, formation / sensibilisation des intervenants aux méthodes de médiation en santé.

L'importance croissante des situations de vulnérabilité dans les quartiers, la place de la culture et de l'identité sont des facteurs intervenant dans l'insertion de la personne dans la vie dans la Cité. Il s'agit de déterminants majeurs de la santé comme équilibre de bien être en même temps physiologique, organique, social et psychique (*cf définition OMS*).

En 2021, les séances des six premiers mois ont été suspendues en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. **Au final, en 2021, 5 séances ont ou auront lieu (décalées début 2022 sur le programme 2021 pour deux). Chacune regroupant une vingtaine de participants, soit autour de 100 participations.**

L'activité du groupe a pu reprendre à l'été et les deux séances suivantes se sont déroulées en présentiel au Centre Kennedy alors que la troisième, reportée à deux reprises a finalement dû se tenir sous forme de visio-conférence.

Les thèmes abordés

La séance, du 1^{er} juillet 2021 (14 participants) a porté sur la thématique « **relance de la dynamique et échange sur l'impact de la crise sanitaire sur le moral des habitants** », avec la participation d'habitant(e)s du Mont-Mesly qui n'ont pas accès au moyen informatique et donc aux rencontres en visioconférences.

Le 7 octobre 2021 (16 participants), a eu pour thème « **Médiation et Justice** ». Les échanges de cette soirée ont été enrichis par la présence de Mme Françoise Kaltenbach, avocate spécialisée en médiation judiciaire.

Ces deux séances se sont déroulées au Centre social Kennedy au Mont Mesly à Créteil.

Les séances n'ont pas pu reprendre avant la fin de l'année pour cause de pandémie et la séance sur l'Ecole a dû être reporté et s'est tenue en visioconférence le 20 janvier 2022 avec la participation de Mme Agnès Bahier qui fut jusqu'en 2020 directrice au sein d'une école élémentaire du Mont-Mesly. En effet, les thèmes retenus sont, les questions de médiation au sein ou autour de l'Ecole, une thématique articulant la médiation aux questions environnementales et en mars la question de la médiation dans la problématique du respect des règles républicaines et de l'Ordre avec la présence d'un cadre des forces de l'ordre de Créteil.

Une séance est prévue en mars 2022 pour finaliser le programme 2021.

L'activité de cette année confirme que si l'utilisation de la visioconférence ne pose pas de problème pour les professionnels relais, les animateurs de Créteil Solidarité ou du Conseil Citoyen du Mont-Mesly, il n'en est pas de même pour les habitants-es du quartier qui pour nombre d'entre eux-elles vivent les difficultés liées à la fracture numérique. (thème de l'une des séances de 2020).

Ateliers Prévention et Promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Présentation et objectifs

| | |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne et ses équipes l'association Créteil Solidarité met en œuvre, dans les quartiers de Créteil, un programme d'actions de promotion de la santé et de prévention dans le champ de l'accès aux soins. Ce programme est soutenu par la Direction de la Politique de la Ville de Créteil (Contrat Local de Santé).</p> <p>Une chargée de mission dédiée a rejoint l'équipe depuis 2020 afin de redynamiser ces actions mais le contexte sanitaire a été un frein majeur.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la place de la santé dans une logique de démarche citoyenne. ▪ Favoriser l'accès à l'information, et à la prévention en santé. ▪ Développer des actions d'information, de promotion de la santé et de prévention auprès des « habitants/usagers/citoyens » ▪ Lutter contre l'isolement des publics fragiles et renforcer le lien social. ▪ Accompagner les personnes vulnérables et prévenir les souffrances psychosociales. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Habitants/usagers/citoyens » du Mont Mesly et professionnels Relais ▪ Jeunes filles de la seconde au BTS, toutes sections confondues ▪ Bénéficiaires des Ateliers Sociaux Linguistiques (ASL). ▪ Parents d'élèves. ▪ Professionnels de santé et/ou de l'action sociale. ▪ Maison De la Solidarité (MDS) |
| Méthodes et moyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séances d'information. ▪ Echanges individuels et/ou collectifs autour des besoins et des problèmes de santé. ▪ Groupes de paroles. ▪ Rencontres et interventions thématiques. |
| Calendrier | Du 1er janvier au 31 décembre |
| Intervenants/acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargée de mission promotion de la santé du Réseau de santé de Créteil Solidarité, ▪ Pédiatre du CHIC, sexologue et professionnels des structures de quartier, ▪ Psychologues, Médecins (santé publique, MG, spécialistes ...), AS ,j ▪ Animatrices des ASL. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Services de l'Etat (DIV, ACSE, ARS, DDCS, Préfecture du Val de Marne.....) ▪ Equipes de la ville de Créteil (Direction de la politique de la Ville, CLS, CCAS, Direction de la jeunesse ...) et du Territoire GPSE Avenir. ▪ Conseil Départemental du Val de Marne. ▪ Les associations et structures des quartiers prioritaires de Créteil : Maison De la Solidarité, Relais St Michel, Centre social Kennedy, Club de prévention Pluriels 94, Cafés des parents du collège Laplace. |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ De nombreuses rencontres avec les partenaires afin d'aborder la mise en place d'actions dynamiques en matière de prévention et promotion de la santé sur le territoire cristolien. ▪ Cafés des parents du collège Laplace : tentative de reprise d'activité <p>Après une interruption des séances en 2020 du fait de la situation sanitaire, le lien entre les équipes a été repris dès début 2021 ; malheureusement aucune rencontre avec les parents n'a pu se tenir.</p> |
| Perspectives | Le contexte sanitaire actuel rend difficile la mise en œuvre de certains projets mais des programmes d'actions ont déjà été définis avec certains partenaires. |

Ateliers Prévention et promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Résultats et éléments d'analyse

Les actions

Le « Groupe de paroles filles » au lycée Edouard Branly de Créteil.

Malheureusement, la situation sanitaire a empêché la tenue de cette action en 2021. Un rendez est prévu avec le Lycée afin de relancer cette action et éventuellement de la faire évoluer.

Le Café des parents

L'objet du groupe est d'échanger sur les préoccupations du moment, les difficultés éducatives restant au centre des sujets abordés (l'argent de poche, la prise d'autonomie des jeunes et la difficulté des mères à vivre la prise d'autonomie de leur enfant, l'opposition mère/fille etc.).

Les questionnements sont traités en groupe dans « l'actuel » de la séance et des questionnements. La confidentialité des propos est de règle ainsi que le respect sans jugement moral de ce qui est évoqué entre les parents. Ces deux règles sont fondamentales et garantissent des échanges fructueux, les parents se saisissant de ce dispositif pour partager des problématiques personnelles en toute confiance dans le groupe. La confrontation aux différences de regards, la compréhension du fonctionnement de l'enfant et les lieux d'identification possibles avec les autres parents sont appréciés et moteurs dans le groupe.

Dès fin 2020, les échanges avaient repris avec la chargée du programme de réussite éducative de Créteil pour une reprise de l'activité début 2021. En janvier, la psychologue chargée de mission de Créteil Solidarité avait à son tour rencontré la chargée de programme. Un café des parents était prévu au collège début mars. Cependant, il a été annulé quelques jours avant par les équipes de la Ville et aucune suite n'a été donnée au cours de l'exercice 2021.

Les actions de promotion de la santé et de prévention dans les quartiers de Créteil

La chargée de mission en prévention et promotion de la santé de Créteil a maintenu le lien existant avec les animateurs des centres sociaux et plusieurs animations ont pu voir le jour.

Le centre social Kennedy

La chargée de mission a rencontré à plusieurs reprises la référente adultes/familles et l'animateur jeunesse du centre social. Ces relations privilégiées ont mené à ce que Créteil Solidarité soit également invité à participer à la réunion de mise en place du projet annuel du centre social au cours du mois de mars.

Un atelier de prévention et promotion de la santé était au centre social, à destination des mères de familles faisant partie d'un groupe de soutien à la parentalité. En effet, des problématiques relatives notamment à la santé sexuelle avaient été recensées par la référente adultes/familles. L'atelier, prévu au cours du mois de mai, a dû être reporté puis annulé.

Créteil Solidarité a par ailleurs été très investie dans la participation au programme « sport santé dans mon quartier », porté notamment par le centre social. Une journée d'études a eu lieu au mois de mai pour la mise en place d'une journée d'animations le 30 juin, au cours de laquelle Créteil Solidarité a pu sensibiliser les participants à l'hydratation. **35 personnes ont échangé avec l'équipe présente sur place.**

Le centre socioculturel Madeleine Rebérioux

Les relations entre la médiatrice sociale du centre socioculturel et la chargée de mission de Créteil Solidarité ont permis d'organiser en avril un atelier de prévention et promotion de la santé autour des problématiques de santé sexuelle. **12 participants** étaient réunis lors de ces échanges, animés par deux chargées de mission de Créteil Solidarité et la médiatrice sociale du centre.

Le Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ)

Les équipes du PRIJ ont été réunies à trois reprises avec des membres de l'équipe de Créteil Solidarité afin de permettre que les jeunes accompagnés par le PRIJ puissent bénéficier de leur expertise relative à l'insertion en santé. Cependant, aucune suite n'a été donnée.

Actions de prévention et promotion de la santé hors de Créteil

En 2021, la chargée de mission de Créteil Solidarité a été contactée par la psychologue d'un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile pour la mise en place d'un cycle d'ateliers d'échanges sur la santé en général et la santé sexuelle en particulier. 6 interventions ont été prévues pour 2022. Malheureusement, elles ne verront pas le jour du fait d'un changement au sein des équipes du centre d'hébergement.

Dispositif « Insertion Santé » 1. Mission locale de Créteil Plaine Centrale

Présentation et objectifs

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification contexte | <p>et</p> <p>Porté par CRÉTEIL SOLIDARITÉ, le dispositif "Insertion et Santé" a été mis en place au milieu des années 1990 avec l'organisation de vacations de soutien psychologique en faveur du public de la Mission locale de la Plaine Centrale du Val de Marne. Le dispositif a connu des évolutions marquantes depuis avec la montée en charge des sollicitations et de l'activité déployée dans ce champ.</p> <p>En effet, les retentissements d'une mauvaise santé physique et psychique sur les parcours de redynamisation, de requalification ou d'insertion en milieu professionnel, représentent une problématique saillante et de plus en plus préoccupante, qui justifie plusieurs modalités d'intervention (dont le recours au soutien psychologique, l'accompagnement personnalisé, l'analyse des freins mais aussi des leviers liés à la santé/santé mentale et aux parcours de vie des personnes).</p> <p>Il s'agit d'un partenariat historique avec la Mission Locale de Créteil et aussi de l'action la plus ancienne du programme « Insertion santé » / « santé des jeunes », qui marque l'entrée et la permanence d'un recours psychologique dans les locaux d'une structure dédiée à d'accueil et l'accompagnement des jeunes, en difficulté d'insertion notamment. Depuis 2006, un dispositif de consultations psychologiques fonctionne ainsi 2 vendredis par mois, en matinée. La structure dessert 4 communes du Val de Marne rattachées au territoire 11 « Grand Paris Sud Est Avenir » : Alfortville, Bonneuil sur Marne et Limeil-Brévannes viennent ainsi s'ajouter à la ville Préfecture du Val de Marne. C'est également sur le site de Créteil que se déroulent les consultations de soutien psychologique.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer et mieux prendre en compte les problèmes et besoins de santé des publics vulnérables qui interagissent dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. ▪ Favoriser les démarches de maintien ou de retour en milieu de travail, l'accès à des formations qualifiantes en renforçant les leviers "santé et accès aux soins". ▪ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes 16/25 ans ▪ Conseillers Mission locale (insertion, logement, santé). |
| Méthodes et moyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 à 3 permanences/mois de soutien psychologique sur site : consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ▪ Appui aux professionnels. ▪ La prise de RDV s'effectue généralement par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ▪ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ▪ Equipe du réseau de santé (directrice, coordinateur adjoint, psychiatre). |
| Calendrier | <p>L'activité a dû être plus ou moins réajustée du fait du 3ème confinement, du 3 avril au 3 mai 2021, avec l'alternative des consultations à distance (visio) ou bien une suspension temporaire de la mission.</p> |
| Intervenants/acteurs | <p>Depuis octobre 2018, cette mission est confiée à Hélène SCHMITT, psychologue clinicienne chargée de mission de Créteil Solidarité.</p> <p>L'équipe de coordination de Créteil Solidarité assure le suivi et l'évaluation globale de l'action.</p> |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ GPSEA EPT 11 ▪ DDCS / Préfecture du Val de Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire). |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 24 permanences/vacations d'une ½ journée ont été assurées par la psychologue clinicienne ▪ 60 consultations réalisées pour 113 prises de rdv formalisées (taux de rdv honorés = 53%) ▪ 17 conseiller(e)s d'insertion de la Mission locale ont adressé au moins une fois un jeune vers la consultation ▪ 50 jeunes majeurs ont pris rdv, 29 d'entre eux ont été reçus au moins une fois par la psychologue (soit 58%) ▪ 29 bénéficiaires avec une parité quasi parfaite : 15 jeunes femmes/14 jeunes hommes, et un âge moyen de 23 ans <p>Les 29 jeunes accompagnés sont très majoritairement cristoliens (48%) et bonneillois (28%), 4 résident à Limeil-Brévannes et 3 à Alfortville (24%).</p> |
| Perspectives | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l'action sur site |

Dispositif « Insertion Santé » 1. Mission locale de Créteil Plaine Centrale

Résultats et éléments d'analyse

Quelques éléments d'ordre qualitatif :

Le dispositif de soutien psychologique auprès des usagers de ces missions locales bénéficie à différents profils de jeunes : certains, en recherche d'une formation ou d'un emploi, sont en proie à des questionnements existentiels et ont besoin d'un lieu où élaborer ces questions ; d'autres, du fait de difficultés psychologiques préexistantes, se retrouvent exclus du système scolaire ou des parcours d'études « classiques » et peinent à trouver leur place dans le monde du travail ; d'autres encore s'inscrivent dans des parcours de formation ou travaillent déjà mais vivent des situations familiales et/ou sociales difficiles.

Le soutien psychologique qui leur est proposé vise ainsi à leur offrir un espace de réflexion et de respiration, afin de les remettre ensuite en place d'acteurs de leur propre vie. Cet accompagnement est aussi parfois l'occasion d'articuler l'accompagnement vers l'emploi ou le logement avec des problématiques de santé.

Il n'est pas rare qu'une orientation vers un suivi psychiatrique soit proposée, notamment dans les cas de dépression, de troubles anxieux généralisés ou de schizophrénie ou d'états-limites. Ces troubles semblent assez présents parmi les bénéficiaires rencontrés en 2021.

Les phénomènes anxiodépressifs semblent en lien direct avec le contexte sanitaire et socio-économique. La crise du COVID-19 paraît avoir également renforcé les situations d'exclusion, de précarité, et de violences intra-familiales. Le manque de perspectives en matière de formation et d'emploi brise les espoirs de beaucoup d'entre eux et semble les plonger dans un profond défaitisme. La difficulté à concrétiser certains projets et enclencher de nouvelles étapes de vie maintient aussi certains d'entre eux dans des situations de violences familiales ou conjugales. Les problématiques de santé recoupent enfin, dans de plus rares cas, l'identification de handicaps mentaux, pour lesquels les jeunes sont orientés vers des consultations spécialisées et accompagnés à la mission locale par une conseillère référente handicap.

La crise économique, sanitaire et sociale engendrée par le COVID-19 a d'autre part engendré une rupture de suivi chez beaucoup de bénéficiaires, aussi bien pour leur soutien psychologique que pour leur accompagnement à l'insertion. La rupture semble s'être affirmée au printemps 2021 (en dépit des rendez-vous proposés en Visio) et jusqu'au mois de septembre environ. Les suivis étaient déjà pour certains mis à mal depuis le premier confinement de 2020, mais une timide reprise avait été observée en septembre 2020.

Le rebond du printemps 2021 a porté un coup d'arrêt à de nombreux suivis déjà en cours, mais a également freiné les intentions de nouveaux suivis, ce qui s'observe aussi dans une demande beaucoup moins forte d'accompagnement à l'insertion, en dépit de réels besoins et d'offres d'emplois et de formations à pourvoir. La demande en termes d'accompagnement psychologique a retrouvé un niveau plus soutenu à partir du mois d'octobre.

Les usagers du dispositif de soutien psychologique se montrent assez engagés dans leur suivi. Certains ne se présentent pas à leur premier rendez-vous, mais une fois ce premier cap passé, un véritable travail peut se mettre à l'œuvre. La durée de l'accompagnement est variable, compte tenu des situations personnelles et des opportunités d'entrée dans l'emploi ou la formation.

In fine, les résultats sont sensiblement (et logiquement) en hausse par rapport à 2020, en premier lieu en ce qui concerne le nombre de jeunes ayant pris rdv (+47%) et ceux ayant consulté : 29 versus 20 (+45%). Cette activité est également en nette hausse par rapport à 2019, où l'on recensait seulement 14 jeunes bénéficiaires.

Dispositif « Insertion Santé » - 2. Mission locale de Maisons-Alfort

Présentation et objectifs

| | |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>La structure dessert 4 communes du Val de Marne intégrées au territoire 10 « Paris Est Marne et Bois » : Charenton-Le-Pont, Saint Maur des Fossés et Saint Maurice viennent s'ajouter à la ville du siège social Maisons-Alfort. Comme pour Boissy Saint Leger, la mise en place d'une 3ème permanence mensuelle de consultations psychologiques s'est assez vite imposée, du fait surtout de la fréquence soutenue des prises de rdv et moins en raison d'une augmentation de la file active, qui, à Maisons-Alfort, reste importante.</p> <p>La direction de la mission locale, confrontée à la persistance des difficultés des conseillers pour accomplir pleinement leurs missions, a jugé nécessaire de mettre en place un accompagnement afin de faciliter la prise de recul. Dans le cadre de leur collaboration engagée depuis 2014, la Mission Locale a donc envisagé, en accord avec l'équipe de Créteil Solidarité, de mettre en place une permanence d'accueil et de soutien psychologique assurée par une psychologue clinicienne, et des ateliers « Promotion de la santé » ouverts aux jeunes fréquentant la structure.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir une bonne santé physique, mentale et affective en faveur des jeunes notamment ceux en difficulté d'insertion ▪ Repérer les jeunes en situation de risques de fragilité ▪ Faciliter leur accès aux soins et aux droits, ▪ Accompagner leur parcours de santé vers les circuits de soins classiques en les orientant vers les intervenants du système classique de distribution de soins. ▪ Intervenir en appui auprès des conseillers confrontés à des jeunes en situations complexes (santé mentale, logement, ruptures de lien social ...) ▪ Renforcer les pratiques coopératives en réseau sur le territoire entre les différents acteurs et professionnels relais concernés. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes notamment ceux fragilisés par des situations complexes et/ou des risques de troubles du comportement. ▪ Action spécifique auprès des groupes « Garantie Jeunes » (ateliers santé) ▪ Conseillères de la Mission Locale. |
| Méthodes et moyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des permanences d'accueil et de soutien psychologique assurées par une psychologue clinicienne du réseau ▪ Des ateliers/forum collectifs ouverts aux jeunes autour des questions de santé |
| Calendrier | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ateliers collectifs, à raison de deux par mois. ▪ Permanences d'accueil et de soutien psychologique à raison de 3 par mois |
| Intervenants/acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargé de mission prévention et promotion de la santé du réseau ▪ Un psychiatre, médecins de santé publique ▪ Une psychologue clinicienne. |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil régional Ile de France |
| Résultats | <p>Permanences d'accueil et de soutien psychologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 34 permanences/vacations d'une ½ journée réalisées sur site ▪ 80 consultations réalisées pour 123 prises de rdv formalisées (taux de rdv honorés = 65%) ▪ 45 jeunes ont pris rdv, 32 ont été reçus au moins une fois par la psychologue (71%) ▪ 32 personnes bénéficiaires dont 15 jeunes femmes (47%), pour une moyenne d'âge qui s'établit à 23 ans <p>Les 32 jeunes ayant consulté en 2021 sont majoritairement issus de Maisons-Alfort (56%). Suivent par ordre décroissant Saint Maur des Fossés (25%), puis Charenton le Pont et Saint Maurice.</p> <p>Ateliers Santé Garantie Jeunes :</p> <p>7 ateliers ont été organisés (8 prévus), dont 5 en présentiel avec une dizaine de participants par atelier.</p> |
| Perspectives | Reconduction des actions existantes pour l'exercice 2022. |

Dispositif « Insertion Santé » 2. Mission locale de Maisons-Alfort

Résultats et éléments d'analyse

Soutien psychologique :

Les problématiques sont diverses comme observé les années précédentes de même que les niveaux d'études des jeunes :

- Difficultés cognitives et/ou psychiques faisant obstacle à l'insertion en milieu non protégé.
- Problématique abandonnique
- Problématique addictive
- Pathologie somatique
- État anxiodépressif
- Trouble psychique grave avec inadaptation sociale
- Difficulté à trouver un emploi, liée à la situation sanitaire du covid
- Parcours migratoire

Nombre de jeunes présentent des tableaux anxiodépressifs dont ils sont conscients mais qu'ils ne traitent pas. Pour d'autres, la non-reconnaissance d'une souffrance ou d'une pathologie manifeste est au premier plan.

La consultation reste un lieu de proximité accessible aux jeunes inscrits dans un parcours d'insertion. Elle offre la possibilité d'un espace de parole où déposer leurs difficultés en toute confidentialité pour tenter d'élaborer sur leur situation et si nécessaire interroger une orientation adaptée à leur problématique.

Elle vise à faciliter l'accès à un accompagnement de la souffrance repérée par l'équipe et constituant un frein au travail d'insertion professionnelle.

Les ateliers « Promotion de la Santé – Groupes Garantie Jeune »

Cette mission est confiée à Stéphane TESSIER, médecin de santé publique, chargé de mission pour le réseau de santé de Créteil Solidarité (responsable et co-animateur du séminaire « Santé des Jeunes et soutien à la parentalité »).

Objectifs des ateliers « Promotion de la santé Garantie Jeune »

- Promouvoir une bonne santé physique, mentale et affective en faveur des jeunes notamment ceux en difficulté d'insertion
- Repérer les jeunes en situation de risques de fragilité
- Faciliter leur accès aux soins et aux droits
- Accompagner leur parcours de santé vers les circuits de soins classiques en proposant des orientations adaptées
- Intervenir en appui auprès des conseillers confrontés à des jeunes en situations complexes (santé mentale, logement, ruptures de lien social ...)
- Renforcer les pratiques coopératives en réseau sur le territoire entre les différents acteurs et professionnels relais

Indicateurs d'activité 2021

- 7 ateliers ont été organisés (8 prévus), dont 5 en présentiel avec une dizaine de participants par atelier
- Ces ateliers ont réuni 85 jeunes au total, dont une courte majorité d'hommes (56%)
- 68% des participants sont âgés entre 18 et 21 ans, (on compte un seul mineur)

Sans surprise, ces jeunes majeurs sont d'abord des habitants de Maisons-Alfort (46%), puis par ordre décroissant, de Saint Maur des Fossés (22%), Charenton (20%), et Saint Maurice (8%). 3 autres jeunes résident à Créteil en FJT.

On retrouve ici la même distribution géographique que celle des bénéficiaires du soutien psychologique.

Le stress, la santé mentale et l'alimentation figurent comme les principaux sujets d'intérêt et discutés

La santé est l'objet de questions plus générales tandis que le Covid-19 n'est pas abordé, comme si ces jeunes se sentaient saturés d'informations sur le sujet qui reste cependant discuté en ce qui concerne la vaccination.

On observe que la fréquentation des ateliers, contrairement au dispositif de soutien psychologique, touche un public Mission locale relativement plus jeune : la tranche d'âge 22/25 ans n'étant ici pas majoritaire (30%).

| Dispositif « Insertion Santé » - 3. Mission locale de Plateau Briard-Boissy Saint Léger | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présentation et objectifs | |
| Justification et contexte | <p>La structure dessert 9 communes du Val de Marne : Boissy-Saint-Léger, Mandres-les-Roses, Marolles en Brie, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy en Brie et Villecresnes. Toutes ces villes font partie du territoire 11 Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). La consultation psychologique, qui a débuté le 06 octobre 2020 à Boissy Saint Léger, répond à une attente importante des équipes de la structure, sur un territoire particulier. A l'instar de ce qui existe dans les 2 autres missions locales où Créteil Solidarité intervient, le dispositif vise à faciliter l'accès à un accompagnement de la souffrance et ou des difficultés psycho-sociales repérées par l'équipe et qui constituent un frein au parcours d'insertion professionnelle et sociale.</p> <p>Les ateliers « Promotion de la santé Groupes Garantie Jeune »</p> <p>Ces pratiques d'ateliers collectifs ont vocation à développer et/ou renforcer une démarche de promotion de la santé et de prévention. Que ce soit par le biais d'actions collectives ou par la présence de professionnels de santé la finalité recherchée est l'orientation vers le système de distribution de soins dans le cadre du droit commun en complément de l'insertion.</p> <p>L'appui aux professionnels, l'action consiste à soutenir les professionnels et à les accompagner dans la prise en charge des jeunes adultes ayant des situations familiales, sociales et/ou financières complexes. En outre, l'équipe des professionnels est en demande d'outils concrets leur permettant d'améliorer la qualité de leur travail.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la prise en compte, l'analyse et la résolution des problèmes et besoins de santé (psychiques et somatiques) des jeunes vulnérables fréquentant la mission locale du Plateau Briard. ▪ Favoriser les démarches de maintien ou de retour en milieu de travail, l'accès à des formations qualifiantes en renforçant les leviers "santé et accès aux soins". ▪ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes 18/25 ans domiciliés sur le territoire de référence de la mission locale Plateau Briard ▪ Groupes « Garantie Jeune » ▪ Conseillères Mission locale (insertion, logement, santé). |
| Méthodes moyens et | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 permanences/mois de soutien psychologique sur site : consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ▪ Appui aux professionnels : Réunion de deux heures réalisées environ toutes les six semaines avec des groupes de cinq personnes. La première heure est allouée à la présentation d'outils, de méthodes et à des présentations théoriques sur des thèmes et des sujets qui concernent les jeunes suivis à la mission locale. La deuxième heure est consacrée à l'étude des dossiers où les professionnels se sentent dans une impasse. ▪ La prise de RDV s'effectue par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ▪ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ▪ Equipe du réseau de santé (directrice, coordinateur adjoint, psychiatre). |
| Calendrier | De janvier à décembre. |
| Intervenants/acteurs | <p>Depuis sa mise en œuvre opérationnelle en octobre 2020 et en présentiel, la mission de soutien et d'accompagnement psychologique des jeunes vulnérables est confiée à Hélène SCHMITT.</p> <p>Cette action a été complétée par l'organisation des « ateliers santé Garantie Jeune » (animé par Stéphane TESSIER) et par la mise en œuvre d'un dispositif d'appui dédié aux conseillères d'insertion (animé par Béatrice NAVARRO)</p> |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ GPSEA EPT 11 ▪ DDCS / Préfecture du Val de Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire). |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 35 permanences/vacations de soutien psychologique réalisées (Boissy Saint Léger) dont 3 en distanciel (avril) ▪ 11 ateliers ont été organisés, dont 5 en présentiel à partir de juin qui ont permis de bien mieux interagir et de pouvoir échanger. ▪ 7 séances d'accompagnement/supervision réalisées avec les équipes de la Mission locale de Boissy/Plateau Briard <p>Pour plus de données, cf « Résultats et éléments d'analyse »</p> |
| Perspectives | Reconduction des actions existantes pour l'exercice 2022. |

Dispositif « Insertion Santé » - 3. Mission locale de Plateau Briard-Boissy Saint Léger

Résultats et éléments d'analyse

Quelques éléments d'ordre qualitatif / Méthode

1/ Les consultations de soutien psychologique

- **75 consultations réalisées** pour 123 prises de rdv formalisées (taux de rdv honorés = 61%)
- **5 conseiller(e)s d'insertion** de la Mission locale ont adressé au moins une fois un jeune vers la consultation
- **40 d'entre eux ont pris rdv et 28 ont été reçus** au moins une fois par la psychologue (70%)
- **28 personnes bénéficiaires** avec une large surreprésentation des jeunes femmes (71%) - moyenne d'âge 21 ans

Ces 28 jeunes résident sur 8 des 9 villes desservies par la Mission locale, avec des écarts néanmoins importants puisque la moitié d'entre eux vit à Boissy Saint Léger et 21% à Sucy en Brie. Les autres villes concernées composent le tiers restant de l'effectif : Mandres les Roses, Marolles en Brie, Ormesson, Périgny-sur-Yerres Santeny et Villecresnes. Les ateliers « Promotion de la santé Groupes Garantie Jeune »

Les éléments qualitatifs concernant cette action sont identiques à ceux de la Mission Local de Maisons Alfort.

2/ Les ateliers Promotion de la santé

Cette action a été mise en place à partir de novembre 2020 dans la structure de Boissy Saint Léger/Plateau Briard à destination du public éligible et confiée à Stéphane TESSIER, médecin de santé publique, chargé de mission pour le réseau de santé de Créteil Solidarité (responsable et co-animateur du séminaire « Santé des Jeunes et soutien à la parentalité »). Les objectifs sont les mêmes qu'à la Mission locale de Maisons Alfort.

- **11 ateliers ont été organisés**, dont 5 en présentiel à partir de juin qui ont permis de bien mieux interagir et de pouvoir échanger.

Ces ateliers ont réuni 100 jeunes au total, dont une nette majorité d'hommes (63%)

- **66% des participants sont âgés entre 18 et 21 ans**

Ces jeunes majeurs sont d'abord des habitants de Boissy Saint Léger (49%), puis de Sucy en Brie (26%). Le quart restant réside sur l'une des 7 autres communes du territoire desservi par la Mission locale avec par ordre décroissant : Villecresnes, Santeny, Mandres Les Roses, Noiseau, Ormesson, et enfin Périgny et Marolles en Brie.

Comme pour la Mission locale de Maisons-Alfort, la catégorie d'âge des 18/21 ans « supplante » celle de leurs jeunes aînés (22/25 ans), et représente 2/3 de l'effectif des participants.

Le stress, la santé mentale et l'alimentation figurent comme les principaux sujets d'intérêt et discutés à l'occasion des 3 ateliers qui se sont déroulés sur la fin d'année 2020.

La santé est l'objet de questions plus générales tandis que le Covid-19 n'est pas abordé, comme si ces jeunes se sentaient saturés d'informations sur le sujet.

3/ L'appui aux professionnels

7 séances d'accompagnement/supervision réalisées avec les équipes de la Mission locale de Boissy/Plateau Briard

Quelques apports théoriques et outils pratiques

- Présentation des différents troubles du neurodéveloppement et plus spécifiquement des troubles des apprentissages (classification, prévalence, prise en charge, différence entre difficulté cognitive et réel trouble),
- Présentation de la classification des troubles neurodéveloppementaux selon le DSM-V.
- L'approche par les questions métacognitives utilisée en SEGPA (retour d'expérience partagé avec les conseillères insertion),
- Travail sur la matrice du premier entretien utilisée avec le jeune,
- Présentation des principaux dispositifs ou instituts à mobiliser dans le champ de la santé mentale et du handicap, en lien avec certains dispositifs de l'Education nationale : *Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), les Instituts Médico Educatifs (IME), les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), les Centres Médico-Psychologiques (CMP) et Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), les Services d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD), les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), ou encore les Auxiliaires de Vie Scolaire/Accompagnant (AVS/AESH).*

Toutes ces structures ou aménagements spécifiques peuvent être le signe de difficultés chez le jeune ou d'un trouble neurodéveloppemental diagnostiqué,

Les conseillères de la Mission locale paraissent éclairées sur les situations qu'elles ont évoquées et cherchent à appliquer les conseils donnés. Je tiens à souligner la très bonne cohésion dans cette équipe, la qualité de leurs échanges et le moment privilégié que représente pour eux cet accompagnement.

Dispositif « Insertion Santé » 4. Adultes vulnérables [EDS Créteil, PLIE GPSEA...]

Présentation et objectifs

| | |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Justification et contexte | <p>Ce dispositif a été conçu pour replacer les problèmes de santé au cœur des parcours d'insertion des publics vulnérables. Il permet aussi un appui aux professionnels de l'insertion afin d'apporter une meilleure compréhension des difficultés et problèmes de santé (freins, leviers) du public concerné. Le dispositif « Insertion Santé » s'inscrit dans les orientations stratégiques du Conseil départemental du Val de Marne (PADIE) ainsi que dans un des axes prioritaires du Fond Social Européen (FSE). Il répond également aux recommandations issues des contrats locaux de santé, et du contrat de ville 2015-2020 qui vise à « favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques et la prévention santé », ainsi qu'à « lutter contre l'isolement des publics fragiles et favoriser le lien social ».</p> <p>L'activité générale réalisée dans ce champ est en augmentation depuis 2012/2013 pour deux raisons principales : La recrudescence des situations sanitaires et sociales complexes qui mettent en difficulté les professionnels de l'insertion, et les professionnels de proximité dans leur ensemble. La sensibilité et la vigilance accrues de la part des acteurs institutionnels vis à vis des problématiques de santé mentale : souffrance psychosociale, troubles et pathologies psychiatriques, diagnostic, recours aux soins, insertion. L'impact psychosocial lié au contexte épidémique COVID-19 a encore dégradé ce contexte.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'insertion professionnelle en prenant mieux en compte les problèmes et besoins de santé et/ou de santé mentale des publics vulnérables. ▪ Organiser et assurer la tenue d'une permanence de soutien psychologique et l'appui aux équipes sur site. ▪ Faciliter le repérage des personnes en grandes difficultés et leurs orientations vers les partenaires concernés. ▪ Permettre aux professionnels relais intervenant auprès de ces publics de bénéficier d'espaces et de temps dédiés à la régulation, à la concertation et à l'analyse des pratiques autour de situations complexes. |
| Déroulé de l'action | |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes adultes présentant des problèmes et/ou des besoins de santé nécessitant un accompagnement ou un soutien psychologique : allocataires de minima sociaux, femmes ou hommes isolés, personnes migrantes en situation précaire, ruptures de droits... ▪ Professionnels accompagnant ces publics : assistantes sociales, coordinateurs des parcours d'insertion (CPI), référents insertion, animateurs des centres sociaux ... |
| Méthodes et moyens | <p>EDS de Créteil</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique : 2 permanences/mois. ▪ Temps d'échanges ponctuels avec les assistantes de service social (situations complexes santé et santé mentale). ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique au (locaux de Créteil) : 2 à 3 permanences/mois. <p>PLIE-PCI GPSEA</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique : 2 permanences/mois. ▪ Groupe d'analyse situations complexes/appui aux professionnels (CPI) : 1 séance/mois à Alfortville. <p>Autres actions intégrées au dispositif Insertion Santé « Adultes vulnérables » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens « Santé et accès aux droits » personnes vulnérables, démunies ▪ Ateliers « Santé » dans le cadre de l'action « Booster » (CD 94 service DASO) |
| Calendrier | 1 ^{er} janvier au 31 décembre |
| Intervenants/acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 psychologues cliniciennes du Réseau de santé de Créteil Solidarité ▪ Coordinateur adjoint de Créteil Solidarité (animation, suivi, évaluation). |
| Partenaires | Conseil départemental du Val de Marne, FSE, AMUPLIE 94 -PLIE Plaine Centrale du Val de Marne, GPSEA EPT 11, Préfecture du Val de Marne (DDCS). |
| Résultats | Nous observons une baisse d'activité cette année. La baisse des RDV débutée lors du reconfinement de novembre 2020 s'est en effet poursuivie pendant toute l'année 2021. Cf page suivante pour plus de détails |
| Perspectives | Poursuite des différentes actions en 2022. |

Dispositif « Insertion Santé » 4. Adultes vulnérables [EDS Créteil, PLIE GPSEA...]

Résultats et éléments d'analyse

L'Espace Départemental des Solidarités (EDS) de Créteil – Dispositif de soutien psychologique

- 23 permanences/vacations d'une ½ journée dans les locaux de l'EDS
- 90 consultations réalisées (dont 85% en présentiel), pour 112 prises de rdv formalisées (rdv honorés = 80%)
- 25 personnes ont pris rdv, 20 d'entre elles ont été reçues au moins une fois par la psychologue
- 20 personnes bénéficiaires dont 95% de femmes, une donnée stable depuis plusieurs années
- 10 assistantes de service social ont adressé au moins une personne vers la consultation psychologique

Les motifs de demande

Les orientations proviennent principalement des assistantes Sociales de l'EDS. Au mois d'octobre, 2 demandes issues du service d'Aide Sociale à l'Enfance sont parvenues à la permanence. Les motifs de demande des assistantes sociales concernent principalement des usagers dont les symptômes ont démarré à la suite d'évènements de vie inattendu : séparation, décès brutal d'un proche, violence, et qui ont entraîné un contexte social et personnel difficile.

Du fait de la nature très lourde et complexe de ces contextes, la possibilité d'une prise en charge psychologique au sein de l'EDS rapide et gratuite, représente pour ces usagers une véritable opportunité d'accès au soin psychique.

Les accompagnements et les suivis

L'orientation se fait par les assistantes sociales vers le dispositif. La psychologue contacte ensuite les usagers pour leurs proposer un premier rendez-vous. La démarche est généralement bien perçue par les usagers. Aussi, peu d'annulation sont à noter ; ce qui va dans le sens d'une bonne orientation de la part des travailleurs sociaux vers ce dispositif.

Aujourd'hui, plusieurs personnes sont suivies depuis au moins une année. Alors que l'objectif est de permettre aux personnes de bénéficier d'un accès aux soins le temps de retrouver une situation psychique satisfaisante, il apparaît évident que certains suivis puissent être longs.

La problématique de l'orientation vers le droit commun reste compliquée :

- L'accès au soin gratuit compte parfois plusieurs mois d'attente et l'accès au soin payant reste inabordable.
- L'alliance thérapeutique est souvent forte pour une population isolée psychiquement pour la plupart.

De ce fait, le travail qui est amorcé à la permanence semble représenter un vrai pilier pour ces personnes. Le travail d'orientation reste véritablement en question car le dispositif n'a pas vocation à proposer de la psychothérapie à long-terme.

PLIE-PCI GPSEA – Dispositif de soutien psychologique

- 21 permanences/vacations d'une ½ journée, réalisées sur site à Créteil
- 32 consultations réalisées pour 53 prises de rdv formalisées (taux de rdv honorés = 60%)
- 11 personnes, dont 7 femmes ont pris rdv et toutes ont été reçues et accompagnées par la psychologue

Ces 11 personnes résident à Créteil (6), Alfortville (4) et Bonneuil (1)

- 4 coordinateurs de parcours d'insertion (CPI) ont adressé au moins une personne vers la consultation psychologique

Les bénéficiaires qui ont consulté sont pour la majorité adressés par leur CPI en raison des freins à leur insertion emploi et/ou parce qu'ils identifient des problématiques de souffrance envahissantes.

Les bénéficiaires reçus sont pour la plupart en rupture professionnelle depuis plusieurs années. Seule une bénéficiaire a connu un parcours professionnel stable pendant de nombreuses années avant de connaître une rupture professionnelle conséquente à une décompensation dépressive grave. Les autres bénéficiaires ont connu un parcours professionnel chaotique depuis leur entrée dans la vie professionnelle pour des raisons diverses (organisation familiale, inhibitions, parcours migratoire, inadaptation sociale en raison de trouble de la personnalité ou d'un fonctionnement déficitaire sur le plan cognitif).

Les problématiques qui ressortent sont les suivantes :

- Pathologies somatiques
- Parcours traumatiques
- Souffrance psychoaffective : dépression, affects anxiodépressifs entravant la reprise d'activité
- Difficultés cognitives et/ trouble de la personnalité/ personnalité psychotique
- Problématique d'emprise familiale et conjugale

Certains bénéficiaires cumulent plusieurs problématiques. A la perte d'emploi conduisant à une précarité financière s'ajoute des difficultés administratives massives difficiles à résoudre pour les personnes cumulant différentes problématiques avec le risque d'une marginalisation psychosociale source d'angoisses très profondes. Plusieurs bénéficiaires ont cependant et malgré leurs difficultés retrouvé du travail.

AUTRES ACTIONS « INSERTION SANTÉ »

- **Entretiens "Santé et accès aux droits" : 36 entretiens réalisés / Bénéficiaires : 17 personnes adultes (14 femmes).**
- **Ateliers Santé BOOSTER : 21 entretiens réalisés, la plupart en présentiel, et qui ont donné lieu à 10 accompagnements** temporaire. Le public bénéficiaire est très majoritairement féminin et réside principalement sur le territoire GPSEA (Créteil, Bonneuil sur Marne, Sucy en Brie).
- **10 participations aux CTIDS des territoires 6 et 7**

Il est nécessaire d'insister cette année encore sur l'impact de la crise sanitaire sur l'ensemble de l'activité de l'Association.

IV. REPRESENTATIONS - COMMUNICATION – INTERVENTIONS

IV – I - Participation a plusieurs dispositifs régionaux et/ou territoriaux

Du RÉSIF à la FACS IdF

En 2021 la transformation du RÉSIF en FACS, incluant les MAIA dans le développement des dispositifs d'appui à la convergence appelés « DAC», comme dans la nouvelle organisation régionale FACS Ile de France et la disparition programmée des Réseaux de santé qui devraient à terme s'intégrer aux DAC a laissé peu de place à des structures comme la nôtre dans la nouvelle instance de gouvernance régionale. .

L'équipe de Créteil Solidarité a moins pris part cette année comme l'ensemble des réseaux dits d'accès aux soins à la dynamique de création du FACS Ile de France

Du Pôle de Santé en Val de Marne

L'équipe du Réseau de Santé de Créteil est restée impliquée dans l'animation et l'organisation du Pôle de Santé du Val de Marne comme elle a contribué au fonctionnement de ses instances ainsi qu'à la gestion de la SISA du Pôle de santé de Créteil.

Portage du PTSM

L'équipe de Créteil Solidarité s'est activement impliquée dans le portage du PTSM par l'implication d'un salarié qui, après l'avoir animé en tant que chef de projet de Créteil Solidarité est formellement devenu le coordinateur du PTSM du Val de Marne et qui reste attaché à la structure de l'Association.

Accompagnement de la création des CPTS sur le territoire (CPTS Unifiée des Bords de Marne comme de celle de Villeneuve Saint Georges)

Plusieurs membres et animateurs du Réseau de santé de Créteil Solidarité se sont impliqués dans la dynamique qui a permis de créer la CPTS Unifiée des Bords de Marne.

A côté des équipes de la MSP Champval à Créteil comme de la MSP des Muriers à Saint Maur des Fossées, se sont retrouvés plusieurs membres du CA de Créteil Solidarité dont plusieurs sont aujourd'hui membres du bureau de la CPTSUBM.

Autour de Villeneuve le Roi, la démarche a été largement initiée et dynamisée autour d'un médecin généraliste membre du Bureau de l'Association.

Animation du projet d' « Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne »

Avec le Réseau VISA BOUCLE DE MARNE et l'équipe de Direction de l'association MCATSM Créteil Solidarité a participé à la construction de cette nouvelle structure.

Il s'agit d'une plateforme pour le moment départementale qui fédère les acteurs de la lutte contre les exclusions comme la FEDERASIF regroupait il y a quelques années les Réseaux d'accès aux soins.

L'objectif est à moyen terme de développer un regroupement régional des équipes et acteurs intervenant globalement dans « l'accès aux soins des publics vulnérables ». Sous cette appellation se retrouvent les dispositifs intervenant auprès des publics les plus vulnérables, des personnes en situation d'addiction et de dépendances et ceux victimes de souffrance psycho-sociale et/ou de problèmes de santé mentale.

Participation à d'autres dispositifs

Malgré la situation sanitaire, le Réseau de Créteil Solidarité/Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité » a continué à contribuer à l'animation du **Conseil Territorial de Santé** : participation au bureau et à la commission spécialisée santé mentale Co-présidée par Dr CACOT, Bernard ELGHOZI et M. Didier HOTTE.

Le Réseau de santé, a facilité et accompagné la participation des membres du **Conseil Citoyen de Créteil-Mont Mesly** au dispositif « médiation en santé sociale et culturelle ».

L'équipe et les élus ont participé aux séances de travail de la **Conférence régionale de la santé et de l'autonomie** (CRSA) : plénières, commissions et/ou groupes de travail

- ▶ Participation aux réunions plénières de la CRSA
- ▶ Groupe de travail inégalités sociales et territoriales de santé de la CRSA.
- ▶ Commission spécialisée prévention de la CRSA.
- ▶ Groupe régional de réflexion santé mentale de la CRSA.

IV – II - Interventions – Communications - Participations régulières

En 2021 le Réseau a été invité à intervenir au cours de divers ateliers, séminaires et actions de formation :

- Plusieurs séances de travail à l'Espace Ethique de l'Île de France
- COPIL du Pôle de santé du Val de Marne
- Comité de Gestion de la SISA du PDS du 94
- CRSA - Groupe Régional de Réflexion Santé Mentale – Groupe Inégalités Sociales et territoriales de Santé - Plénières
- COPIL préparation de la création de la CPTS Unifiée des Boucles de Marne
- COPIL de la CPTS Unifiée des Boucles de la Marne
- Bureau du CTS du Val de Marne
- Groupes de travail de la Commission Spécialisée Santé Mentale du CTS du Val de Marne
- Plénière et commissions URPS
- Rencontres et séances de travail avec les partenaires locaux, notamment MJC, Centre Sociaux, MPT...
- Suivi et accompagnement du CAEOSSPT
- COPIL de « l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne »
- **Table ronde « égalités des chances et santé » :**
Cette table ronde animée par Henri COHEN SOLAL et Bernard ELGHOZI, a réuni, à l'Espace Jean Ferrat à Créteil, autour du Pr Emmanuel HIRSCH, Directeur de l'Espace Ethique Ile de France qui en a assuré la synthèse, le Pr Jean-Marc BALEYTE, PUPH, Pédopsychiatre, le Dr Patrick THERON, Président du CDOM du Val de Marne, Haïcha HACHEMI, Présidente de l'association Elles-Aussi, le Dr André TARDIEU, Président de la CPTS OCTAV et Philippe LANGUENOU, porteur de « l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne.
Cette session, à l'invitation de Mme Sophie THIBault, Préfète du Val de Marne s'est déroulée en présence de 50 personnes

Actions nouvelles

EN PLUS DES DOSSIERS ABORDÉS DANS LE PRÉAMBULE DEUX AUTRES PROJETS ET/OU CHANTIERS SONT EN COURS DE RÉALISATION

V – 1 – CONTRIBUTION À LA MISE EN PLACE ET AU DÉPLOIEMENT D'UNE CPTS : LA CPTS UNIFIÉE DES BOUCLES DE LA MARNE

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ont vocation à être le fruit de l'initiative de professionnels organisés, auxquels viendront s'adjoindre, selon les projets des fondateurs de la communauté, des acteurs du premier et/ou du second recours, et/ou des acteurs médico-sociaux et sociaux. Les communautés ont pour objectif de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients dans un souci de continuité, de cohérence, de qualité et de sécurité des services de santé, par une meilleure coordination des acteurs qui la composent sur un territoire et autour d'un projet de santé qui, transmis à l'ARS, constitue le lien entre les professionnels de la communauté professionnelle territoriale de santé.

Sa mission première est de promouvoir les initiatives de tous les professionnels de santé sur le territoire afin d'adapter les réponses aux besoins identifiés localement (Code de la santé publique Art. L. 1434-12).

Il s'agit du regroupement de 3 projets initiaux de CPTS en une CPTS unifiée.

Le Territoire d'intervention de la CPTSUBM s'étend sur les communes de Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Maisons-Alfort et la zone est de Saint-Maur-des-Fossés (définie par les quartiers de la Varenne, Les Muriers et Champignol).

La population demeurant sur le Territoire de santé concerné par cette CPTS est confrontée à divers problèmes sanitaires et besoins en santé : grand âge et isolement, précarité et vulnérabilité, aggravation des inégalités sociales et territoriales de santé, augmentation des maladies chroniques et des comorbidités, émergence des problèmes de santé mentale, tension démographique pour un certain nombre de catégories de professionnels de santé, insuffisance des politiques de dépistages et de prévention ...

Plusieurs professionnels de santé, très impliqués au sein du Réseau de Créteil Solidarité, ont grandement contribué au regroupement des 3 projets initiaux de CPTS en une CPTS Unifiée. Le Réseau, en lui-même, s'inscrit en partenaire de cette CPTS notamment pour les questions de « santé et vulnérabilité » ainsi que celles relatives aux problèmes liés à la santé mentale.

Investi depuis sa création dans le renforcement des pratiques pluri-professionnelles en santé, le Réseau de Créteil Solidarité ne peut que s'impliquer dans le déploiement de cette initiative.

V – 2 – MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT, ÉCHANGE ET SENSIBILISATION POUR LES ANIMATEURS DES CENTRES SOCIAUX INTERVENANT DANS LES QUARTIERS DE CRÉTEIL AUPRÈS DES PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITÉ DE SANTÉ NOTAMMENT PSYCHOLOGIQUE ET/OU SOCIALE

1. Objectifs du projet

- Permettre, par cette action, de (re)mobiliser les publics en situation de fragilité sur leurs problèmes et besoins de santé et plus particulièrement en santé mentale, afin d'en faire à leur tour des « relais en santé » pour travailler sur les questions soulevées dans ces quartiers.
- Sensibiliser et former les animateurs des centres sociaux des quartiers défavorisés à repérer les publics en difficultés psychologiques et sociales (dont principalement les jeunes et les femmes).

- Développer leurs capacités et compétences dans l'accompagnement des parcours de santé/santé mentale ainsi que dans le soutien à l'insertion des publics.
- Accompagner et apporter un appui aux professionnels confrontés à ces publics, par un soutien sur les situations complexes et l'amélioration de leurs capacités à répondre aux besoins spécifiques repérés.

2. Description du projet

Ce projet s'inscrit dans l'ensemble des projets portés par Créteil Solidarité dans le cadre de la crise sanitaire. Il s'agit de donner aux animateurs des centres sociaux des « Quartiers Politique de la Ville" les connaissances et les compétences pour soutenir les personnes et familles en difficultés de santé et plus précisément confrontées à des fragilités en santé mentale.

Ce partenariat entre le Réseau de santé de Créteil Solidarité et les centres sociaux concernés permettra d'aider notamment les femmes et les jeunes en difficulté à s'intégrer dans un parcours de santé de droit commun.

Il s'agit de faciliter l'accès aux soins et au système classique de distribution de soins dans la Cité, cette démarche devant permettre d'intervenir sur les difficultés d'insertion sociale liées aux questions de santé et surtout de santé mentale. La santé est en effet un des déterminants de l'accès, du retour et/ou du maintien dans un parcours de vie dans la Cité.

Le programme se déroulera sous forme de plusieurs demi-journées de sensibilisation/formation auprès d'un groupe d'animateurs de centre sociaux/MJC/MPT des quartiers de Créteil : Maison de la Solidarité, Centre Social Kennedy, MJC Madeleine Rebérioux, Maison pour tous Jean Ferrat, etc.

Le contenu portera sur la définition et les pratiques en santé, sur la santé mentale de la théorie à la pratique, sur le public vulnérable et son accompagnement, sur les pratiques coopératives et le savoir travailler ensemble.

Les thématiques seront, comme toujours, discutées et adaptées pour répondre le plus précisément aux besoins de l'ensemble des participants.

3. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires sont des animateurs sociaux agissant auprès de publics en situation de fragilité.

Les professionnels ayant accompli ce parcours s'adresseront à tout public en situation de difficultés de santé, santé mentale et/ou sociales plus particulièrement les femmes et les jeunes des quartiers concernés.

Cette action est destinée aux publics en situation de fragilité de santé quel que soit leur genre, leur origine, leur culture ... il ne peut y avoir de discrimination.

Le principe d'égalité entre femmes et hommes sera mis en œuvre tout au long de l'action avec une attention particulière.

Ce projet s'inscrit globalement dans une démarche de lutte contre les inégalités sociales de santé en visant à faciliter l'accès aux soins et aux droits pour tous.

Partenaires

V. PARTENAIRES

VI – 1 - Partenaires institutionnels et financeurs

- ▶ Agence Régionale de Santé d'Ile de France (ARS IDF)
- ▶ ARS délégation départementale du Val de Marne
- ▶ Conseil Territorial de Santé du Val de Marne
- ▶ Acsé (agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances)
- ▶ Assurance maladie : CNAM et CPAM du Val de Marne
- ▶ Territoire Grand Paris Sud Est Avenir anciennement Communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val de Marne
- ▶ CRSA
- ▶ PROMO Santé, Pole territorial de ressources en promotion de la santé
- ▶ ORS Ile de France.
- ▶ Conseil Départemental du Val de Marne (PMI/CPEF, EDS, service insertion, DASO...)
- ▶ Conseil Régional d'Ile de France
- ▶ Ville de Créteil : Contrat Local de Santé, CCAS, CLSM, et Direction de la Politique de la Ville
- ▶ Ville de Bonneuil sur Marne
- ▶ Valophis Habitat
- ▶ Créteil Habitat
- ▶ URPS Médecins Ile de France
- ▶ UNAFORMEC Ile de France
- ▶ UPEC, Service de Santé Universitaire
- ▶ Conseil de l'Ordre des médecins du Val de Marne.
- ▶ PJJ/Centres d'action éducative (Créteil, Nogent sur Marne).
- ▶ Education nationale (rectorat, inspection académique, établissements scolaires).
- ▶ Ministère de la santé et des affaires sociales
- ▶ Fonds Social Européen (FSE)
- ▶ US Créteil, Section FOOTBALL

VI – 2 - Etablissements de santé – organismes professionnels - Réseaux de santé

- ▶ Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Groupement Hospitalier Henri Mondor – Albert Chenevier.
- ▶ Hôpitaux de Saint Maurice
- ▶ Espace Ethique, APHP, Paris
- ▶ DSP Créteil
- ▶ CMP (Créteil, Maisons Alfort, Boissy, Alfortville...)
- ▶ Centre médico-psycho-social Françoise Minkowska
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ Réseau PARTAGE 94
- ▶ Réseau REVESDIAB
- ▶ Réseau VISA 94
- ▶ Réseau Périnatalité Est Val de Marne.
- ▶ Médecins généralistes libéraux du Val de Marne (« médecins relais »)
- ▶ Infirmières et psychologue libérales Val de Marne
- ▶ Réseaux de Santé d'Ile de France (RÉSIF)
- ▶ FACS
- ▶ Pôle de Santé de Créteil et de l'Est du Val de Marne
- ▶ FEMASIF
- ▶ UNR Santé

VI – 3 - Partenaires associatifs

- ▶ COMEDE.
- ▶ UNAFAM Val de Marne
- ▶ Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI -Relais 94)
- ▶ AIDES Val de Marne
- ▶ Fédération des centres sociaux du Val de Marne
- ▶ Ligue contre le Cancer Comité Val de Marne (et Comité national)
- ▶ Missions Locales (Créteil, Plaine Centrale Val de Marne et Maisons Alfort)
- ▶ Drogues et Société et IAP Maisons Alfort
- ▶ Croix Rouge Val de Marne (plateforme de coordination – vaccinations gratuites/ ARS)
- ▶ SAMU Social de Paris
- ▶ Secours Catholique
- ▶ Emmaüs Créteil
- ▶ France Terre d’Asile (FTDA : CADA et plateforme de Créteil)
- ▶ Foyers ADEF Val de Marne
- ▶ Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi – PLIE Plaine Centrale Val de Marne
- ▶ Association de prévention Pluriels 94
- ▶ Associations : Elles aussi, Sonikara, Saint Michel, Epicerie Solidaire (Créteil)
- ▶ Centres sociaux culturels et MJC de Créteil
- ▶ Médecins du Monde
- ▶ Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers (ODSE).
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ CRIPS Ile de France
- ▶ Association « Elus, Santé Publique et Territoires »

V – 4 - Autres partenaires

- ▶ GIP ESTHER – EXPERTISE France.
- ▶ Croix Rouge (IFSI ESI - Paris 14).

Enjeux et perspectives

VII. ENJEUX ET PERSPECTIVES

Ce développement est, pour la seconde année, rédigé au cœur d'une crise sanitaire qui ne laisse pas apparaître son issue.

La persistance des aléas de la situation sanitaire n'a pas permis que se poursuive l'ensemble des activités déployées par l'Association, les actions de proximité comme le développement de l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé.

Dans ce contexte il semble important de poursuivre les orientations portées par l'Association en insistant sur trois priorités cette année.

VII - 1I- Remettre en route les partenariats de proximité

En ce sens, la mise en route de la formation/sensibilisation des animateurs des centres sociaux de Créteil aux problèmes de santé et de santé mentale des jeunes semble un signe important.

Une des priorités sera pour l'exercice 2022 d'aménager avec les partenaires de proximité la poursuite du projet « accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables », notamment en renforçant l'appui aux équipes des EDS¹ et les autres structures concernées.

L'arrivée au cours du premier semestre 2022 d'une chargée de mission dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé devrait permettre de poursuivre le développement de ces activités.

Enfin, l'élargissement du potentiel d'accueil du Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatique restera une de nos priorités pour cette année nouvelle.

VII - 2- Appuyer la construction des CPTS² du territoire et du DAC³ EST du Val de Marne.

En effet, outre la CPTSUBM (CPTS Unifiée des Boucles de Marne) dans laquelle sont impliqués nombreux acteurs du Réseau, d'autres CPTS se construisent sur le territoire.

Créteil Solidarité, en même temps réseau de santé et d'accès aux soins et Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité » doit être un référent reconnu et pertinent sur ces questions auprès de l'ensemble des CPTS du territoire.

De la même façon, Créteil Solidarité doit rester mobilisé comme partenaire et centre de référence pour le DAC 94 Est en cours de constitution dans le champ de la vulnérabilité comme dans celui de la santé mentale.

VII - 3- Enfin demander aux partenaires institutionnels de fixer le cadre juridique de la poursuite de nos activités.

Les réseaux de santé sont censés ne plus être financés à partir de l'été prochain.

La contribution de l'ARS doit être repositionnée dans la redéfinition du cadre des missions de l'Association.

Il avait été envisagé que les trois structures (CRETEIL SOLIDARITE, MCATSM et le Réseau VISA) regroupées dans le cadre d'une Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé reçoivent un financement global qui permette de porter l'ensemble de leur activité. Il semble que cette piste ne soit plus d'actualité, il est donc nécessaire d'imaginer un nouveau cadre juridique tel par exemple que celui de Centre de ressource territorial dédié à l'accès aux soins des publics vulnérables et à la santé mentale.

Il est nécessaire pour l'Association comme pour ses partenaires que ce cadre soit rapidement fixé.

¹ Espace des Solidarités

² Communautés professionnelles territoriales de santé

³ Dispositif d'appui à la coordination

VII – 4 -L'ALLIANCE DES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES DE SANTÉ EN VAL DE MARNE

Néanmoins la priorité pour les mois à venir reste fixée sur la réussite de la structuration de l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé en Val de Marne - « Accès aux soins – Santé - Santé Mentale – Addictions – Vulnérabilité »

Ce projet trouve sa place dans le cadre de l'évolution territoriale de la politique publique en matière de réseau de santé, évolution des réseaux territoriaux de santé

Les trois dispositifs constitutifs de l'Alliance souhaitent poursuivre la réflexion sur l'accès aux soins des populations vulnérables pour lui donner toute sa place dans une politique de réduction des inégalités sociales de santé.

Les objectifs du projet sont :

- Développer, diffuser et mettre en commun les savoir faire
- Développer des pratiques d'accès aux soins des publics vulnérables dans une approche globale de la santé
- Contribuer à améliorer l'articulation entre les champs sanitaire, psychologique et social, notamment dans les nouvelles organisations territoriales de santé (ASV, CLS⁴, CLSM⁵, CPTS, PTA⁶, DAC ...)
- Valoriser les résultats des politiques d'accès aux soins en termes de santé publique

⁴ Contrat Local de Santé

⁵ Contrat Local de Santé Mentale

⁶ Plateformes territoriales d'appui

ANNEXE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres élus au 30 04 2021

Membres du Conseil

| Nom prénom | Fonction(s) |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| BESSAN Jonas | Médecin Généraliste |
| BISMUTH Olivier | Médecin Généraliste |
| CHOUSTERMAN Michel | PH honoraire CHI Créteil, Vice-président |
| CHOUAID Christophe | PU PH, CHI Créteil |
| CRAYOL Maurice | Cadre retraité de la fonction publique territoriale |
| | Secrétaire Général adjoint |
| DECROÏE Maxime | Pharmacien, Créteil |
| ELGHOZI Bernard | Médecin Généraliste, Président |
| HERPSON John | IDE, Créteil |
| HOUIS Olivier | Médecin généraliste |
| IKKA Michel | Médecin Généraliste |
| LEPRONT Jean-Noël | Médecin généraliste |
| LEROUX Jean-Louis | Médecin Généraliste |
| MOREAU Jean François | Avocat, Bâtonnier Honoraire de Créteil |
| SCIMECA Daniel | Médecin Généraliste, Secrétaire général |
| TALHOUARN Yves | Directeur honoraire des services, Conseil Département, Trésorier |
| | Trésorier Adjoint |
| TARDIEU André | Médecin Généraliste, Trésorier Adjoint |

Personnes qualifiées

| Nom prénom | Fonction(s) |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| BALEYTE Jean Marc Créteil | Pédopsychiatre, Professeur des Universités, CHI |
| GARRIGOU-GAUCHERAND Martine | Maire Adjoint, Déléguée à la santé, Créteil |
| JAMI Hervé, JEANVOINE Brigitte | Directeur du Service de santé universitaire, UPEC |
| LIFFRAN Bruno | Vice-Présidente, Conseil Départemental 94, |
| PELISSOLO Antoine | Directeur honoraire d'établissement, Psychiatre, Professeur des Universités, Hôpital H. |
| | Mondor, Premier Maire Adjoint Créteil |
| VAUCONSANT Catherine | Directrice Générale, CHI Créteil |
| VECHARD Éric | Délégué Territorial, Val de Marne, ARS IDF |

Invités permanents

| Nom prénom | Fonction(s) |
|--------------------|-----------------------------------------------------------|
| DELACROIX Isabelle | PH, Chef de Pôle, UMSP, Service de Médecine Interne, CHIC |
| DELETANG Élisabeth | Directrice des Soins, CHIC |
| DELOUR Marcelle | Médecin de Santé Publique, Pédiatre |
| GOBILLON Philippe | Directeur Plaine centrale Initiatives |
| POINTEREAU Fabien | Responsable Communauté d'agglomération |
| RIFFAUD Isabelle | SGA Ville de Créteil, Directrice du CCAS de Créteil |